



HAL
open science

Réflexions sur l'image fixe et son accessibilité dans une base iconographique

Valérie Tourrel

► **To cite this version:**

Valérie Tourrel. Réflexions sur l'image fixe et son accessibilité dans une base iconographique. Sciences de l'information et de la communication. 2000. dumas-01706569

HAL Id: dumas-01706569

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01706569>

Submitted on 12 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Valérie TOURREL

**MAITRISE EN
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION**

Rapport de stage

**Réflexions sur l'image fixe et son accessibilité dans une base
iconographique.**

Stage effectué du 15 mars au 15 juillet 2000

A

La bibliothèque municipale Jean-Lévy de Lille

Sous la direction de :

**Madame Marie DESPRES-LONNET, responsable universitaire
Monsieur Jean-Pierre MOREL, responsable professionnel**

**LILLE 3
UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST**

03 octobre 2000



Valérie TOURREL

**MAITRISE EN
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION**

Rapport de stage

Stage effectué du 15 mars au 15 juillet 2000

A

La bibliothèque municipale Jean-Lévy de Lille

Sous la direction de :

**Madame Marie DESPRES-LONNET, responsable universitaire
Monsieur Jean-Pierre MOREL, responsable professionnel**

**LILLE 3
UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST**

03 octobre 2000

**A Laurent,
qui m'a apporté
tout le soutien
moral et financier
dont j'ai eu besoin
ces deux dernières
années.**

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement Mme DESPRES-LONNET, ma responsable universitaire pour avoir accepté de suivre mon stage et pour sa disponibilité, sans oublier Mme AUBRY pour m'avoir donné accès aux images de LIB.R.I.S.

Je remercie également Mlle TOURNOUER, conservateur en chef qui m'a accueilli au sein de la bibliothèque ainsi que mon responsable professionnel, M.MOREL et tout le personnel qui m'ont encouragée pendant la durée du stage.

SOMMAIRE

Sommaire

INTRODUCTION : LE STAGE	7
LA MISSION	8
CHRONOLOGIE	8
PREMIERE PARTIE : PRÉSENTATION DU LIEU DU STAGE	10
DESCRIPTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	11
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	11
HISTORIQUE	11
LE FONDS ET LES COLLECTIONS	13
L'ORGANISATION DE L'ESPACE	18
LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET L'INFORMATISATION DU FONDS	18
LA POLITIQUE CULTURELLE	19
LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'EMPRUNT	22
PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS SERVICES.	23
LE SERVICE DE CONSULTATION SUR PLACE OU SERVICE DE L'ÉTUDE	23
LE SERVICE DE LECTURE POUR TOUS	25
LE SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE	26
LE SERVICE DE LA CONSERVATION	28
LES SERVICES COMMUNS	28
LE SERVICE DU BIBLIOBUS ET DU PRÊT AUX COLLECTIVITÉS	28
DESCRIPTION DU SERVICE MULTIMÉDIA	29
DEUXIEME PARTIE : LA NUMÉRISATION	30
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	31
DÉFINITIONS	31
LES ENJEUX	32
LES MOYENS	32
Le traitement des données	32
Le stockage	33
La récupération /affichage des données	33
Les différents modes de diffusion	34
LE PROJET DE NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE	34
LES ENJEUX POUR LA BIBLIOTHÈQUE	34
L'EXPÉRIENCE DE LA BIBLIOTHÈQUE	35
LES MOYENS MIS EN ŒUVRE	36
Les personnes impliquées	36
Le projet LIB.R.I.S	36
Le logiciel Phraséa	37
Les choix scientifiques et déontologiques	37
Le mode de diffusion	38
CE QUI A ÉTÉ NUMÉRISÉ	38
LE PUBLIC	39

TROISIEME PARTIE : LE TEXTE ET L'IMAGE	40
PROBLÉMATIQUES DE L'IMAGE FIXE	41
DÉFINITIONS	41
LA LECTURE D'UNE IMAGE	42
Le message iconique	42
La réception de l'image	43
Dénotation et connotation	44
La polysémie de l'image	45
Le texte et l'image	47
L'ACCÈS À L'IMAGE PAR LA NOTICE	50
LA PROBLÉMATIQUE	50
LE SILENCE ET LE BRUIT	50
LA DESCRIPTION DE L'IMAGE	53
Méthodes de description	53
La notice LIB.R.I.S	55
Objet de mon étude	56
LE TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DE L'IMAGE FIXE	56
Définition	56
La description bibliographique	57
L'indexation	57
Les autres champs	60
RECOMMANDATIONS POUR UNE NOUVELLE NOTICE	61
Tableau	61
Commentaires	62
Rameau est-il adapté à la description de l'image ?	67
Les autres langages d'indexation	70
CONCLUSION	71
BIBLIOGRAPHIE	73
ANNEXES	73
ANNEXE 1 : ADRESSE DES SITES CONSULTÉS	73
ANNEXE 2 : NOTICES VENANT D'AUTRES SITES	73
ANNEXE 4 : PRÉCISIONS CONCERNANT LES CHAMPS DE LA BASE LIBRIS	73
ANNEXE 5 : TABLEAU DE COMPARAISON MICROFILM / NUMÉRISATION	73
ANNEXE 6 : FORMULAIRES D'INTERROGATION CONSULTÉS	73
ANNEXE 7 : TABLEAUX AYANT SERVI À LA MODIFICATION DE LA NOTICE ORIGINALE	73

INTRODUCTION

LE STAGE

La mission

Les bibliothèques municipales sont les lieux de la mémoire collective, du patrimoine et de la conservation de l'histoire du monde. Elles possèdent en leur sein, des fonds rares, uniques et précieux qui sont une énorme source de richesse non seulement pour la bibliothèque qui les possède mais aussi pour la région.

A Lille, la bibliothèque municipale Jean-Lévy est devenue depuis le mois de janvier 1998 l'un des pôles associés de la Bibliothèque Nationale de France. Aussi, doit-elle remplir des fonctions de conservation importante. De plus, elle possède un riche passé historique, lié étroitement à l'histoire de la ville et de la région.

Cependant, la possession de ces fonds est d'une gestion difficile car elle demande à être faite quotidiennement. Il faut tenir compte de la conservation, qui doit répondre aux exigences du papier ou des reliures, des conditions de communication afin d'en éviter le vol ou la dégradation physique.

La bibliothèque municipale Jean-Lévy, comme d'autres établissements culturels, a donc adopté la numérisation, qui apporte une alternative à la reproduction argentique¹ afin de numériser non seulement les images rares, mais aussi de constituer un fonds encyclopédique d'images. Seulement, derrière cette numérisation se cache tout un travail allant de l'achat des outils au choix des documents à numériser, du traitement du document jusqu'à l'accès au lecteur.

Le travail faisant l'objet du stage correspond à l'étape du traitement du document et plus précisément à la description de l'image et à son indexation. Depuis sa création, la numérisation s'installe peu à peu dans les institutions culturelles ; seulement, le travail que cela implique est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît.

Chronologie

Ce stage s'est déroulé à la Médiathèque Jean-Lévy de Lille (Bibliothèque municipale) du 15 mars 2000 au 15 juillet 2000, sous la direction de Monsieur Jean-Pierre Morel, Conservateur et responsable du service Multimédia. Ce stage devait permettre d'appréhender l'institution et plus précisément de participer au projet de numérisation. Ma participation a été plus réflexive que pratique dans la

¹ C'est-à-dire la production de différents supports : photographiques, diapositives, microfiches ou microfilms.

mesure où l'objectif était. de donner aux futurs indexeurs d'images les outils permettant de décrire celles-ci de la meilleure manière possible. En effet, la numérisation d'images a aussi de l'intérêt lorsque le lecteur (qu'il soit néophyte ou chercheur) les retrouve. Pour ce faire, le spécialiste devra réfléchir longuement sur les champs descripteurs, en particulier concernant la description iconographique et l'indexation.

RAMEAU semble être le langage que de plus en plus de bibliothèques utilisent pour indexer leurs ouvrages. La bibliothèque Municipale de Lille, comme la Bibliothèque Nationale de France, souhaite indexer ses images à l'aide de ce langage. Seulement, RAMEAU, comme tout langage d'indexation a ses limites puisque c'est un langage normé ; de plus, il n'a pas été conçu pour l'indexation d'images : comment donc rendre compte de la description de l'image afin qu'elle soit accessible de manière pertinente dans une base iconographique par le texte et notamment par un langage normé qu'est RAMEAU ? Le besoin d'une étude se fait donc ressentir depuis les débuts de la numérisation de la Médiathèque.

Dans un premier temps, une prise de contact avec le terrain d'étude s'avère nécessaire pour comprendre l'intérêt de la numérisation pour une bibliothèque qui se veut médiathèque. La première partie décrit donc la bibliothèque municipale où j'énoncerai également la diversité des fonds. La deuxième partie fait état du projet de numérisation et de ses étapes. Enfin, je m'attacherai particulièrement au traitement de l'image numérisée : comment la décrire et l'indexer. Le langage souhaité (RAMEAU) est-il adapté au traitement des images ? Une réflexion parallèle sur le rapport texte/image s'impose.

PREMIERE PARTIE

PRÉSENTATION DU
LIEU DE STAGE

Description de la Bibliothèque municipale

Avant d'évoquer le rôle particulier joué par la bibliothèque quant à la conservation et l'exploitation d'un riche fonds patrimonial, j'aimerais d'abord éclairer les origines de la bibliothèque municipale de Lille et de ses collections et présenter son organisation et ses divers services.

Présentation générale

La bibliothèque municipale Jean-Lévy de Lille, située rue Edouard Delesalle, en centre ville est la bibliothèque centrale du réseau des bibliothèques municipales de Lille et fut ouverte au public le 18 mai 1965, à proximité des zones piétonnes et commerciales et bien desservie par le service des transports en commun lillois. En volume, elle représente un peu plus de 300000 entrées par an.

Comme précédemment énoncé dans l'introduction, la Médiathèque Jean-Lévy a un rôle patrimonial à remplir puisqu'elle est détentrice d'un fonds ancien; pour cela, elle est dite "classée". Elle détient également un fonds régional.

En ce qui concerne les services qu'elle propose aux usagers, la Médiathèque dispose :

- D'un service de consultation sur place ou service de l'étude.
- D'un service de lecture pour tous.
- D'un service de lecture publique.
- D'un service de conservation.
- D'un service commun.
- D'un service de prêt aux collectivités et du bibliobus.
- D'un service multimédia.

Historique

La bibliothèque municipale de Lille est l'une des plus anciennes bibliothèques publiques du Nord et possède donc un riche passé historique puisqu'elle succède directement à la bibliothèque du chapitre de la Collégiale Saint-Pierre de Lille ouverte au public en 1726, sous l'impulsion des chanoines Raymond et Paul de Valory. Ce dernier, à ses frais, l'installe dans un bâtiment et l'ouvre au public deux jours par semaine pour la consultation et même le prêt des

livres. Durant la Révolution, les biens du clergé sont mis sous séquestre et la bibliothèque est mise sous scellés et réclamée par l'état, revendiquée par la ville en 1790. Puis elle est transférée dans l'ancienne Académie des Arts pour être à la disposition de l'Ecole Centrale en 1798. Au 19^{ème} siècle, elle s'enrichit des collections de l'académie de musique. En 1806, les éléments du Dépôt Littéraire vinrent se joindre ensuite à ces fonds. Ces ouvrages provenaient des abbayes de Loos, Cysoing, Phalempin et Marquette, des couvents lillois des Dominicains, Récollets et de l'hôpital Comtesse de Lille. Grâce à ce Dépôt, la bibliothèque devient communale et s'installe dans le chœur de l'église des Récollets le 15 août 1809. Elle est ensuite transférée en 1848 dans le nouvel Hôtel de Ville, le Palais Rihour, ancien palais des ducs de Bourgogne à Lille où, bien que médiocrement installée, elle connait un remarquable épanouissement. Enrichie par des achats nombreux et des dons et legs très importants, elle s'adjoint dès 1879 un service de prêt à domicile et s'ouvre de plus en plus au public. Pourtant, cette bibliothèque en pleine expansion sera en partie ruinée par l'incendie accidentel de l'Hôtel de Ville le 29 avril 1916, dans une ville occupée par l'armée allemande. Les fonds les plus précieux, conservés dans un sous-sol, échappent aux ravages provoqués par le feu et l'eau, ce qui n'est pas le cas d'une partie de l'importante collection de périodiques locaux et des fonds anciens. Ce qui put être sauvé fut reconstitué dans les locaux de la bibliothèque universitaire où les documents furent séchés et reclassés ; ils y restent jusqu'en 1964.

S'ensuit une longue période d'effacement. Les plans pour la reconstruction de la bibliothèque se succèdent mais aucun n'aboutit. Il faut alors entrouvrir aux chercheurs une salle exiguë de la bibliothèque universitaire. La déclaration de guerre de 1939 empêche la réalisation d'un projet important. En 1946, un centre de prêt est bien créé mais il n'est qu'un palliatif et l'administration municipale qui souhaite rendre à Lille une véritable bibliothèque publique remet à l'étude, avec l'aide de la Direction des Bibliothèques et de son Service Technique, la construction d'un nouveau bâtiment.

Le 06 novembre 1965 est inauguré le bâtiment actuel, situé en centre-ville, qui, en plus des fonds d'étude et de conservation, propose des services de prêt à domicile, un espace d'animation avec salle d'exposition et une salle de conférence. En 1965, s'ouvre la première salle de lecture - en accès indirect- (l'actuel service de consultation sur place), puis celle des périodiques un peu plus tard (qui fait maintenant partie du service consultation sur place). Vient ensuite le service jeunes (l'actuelle salle du prêt jeunes). La discothèque s'ouvre en 1987 ; enfin, la vidéothèque en mars 1996.

L'emplacement de la bibliothèque dans le centre, seul endroit alors disponible, fut retenu en raison des avantages nombreux comme une rue peu bruyante, proche de la gare, des universités, entreprises et transports en commun

; en bref, à proximité de l'animation de la ville. La bibliothèque est donc d'une accessibilité aisée tout comme elle jouit d'un calme appréciable.

Le fonds et les collections

A ce jour, la bibliothèque possède environ 900 000 imprimés, 45 000 phonogrammes musicaux et 2 700 cassettes vidéo. Elle conserve et propose au public, en accès indirect, des ouvrages précieux et rares. Mais, elle a également un fonds régional ainsi qu'un fonds d'étude. Ces collections sont conservées en magasin où des règles strictes de conservation sont appliquées, tant au niveau de la lumière que de la température et de l'hygrométrie².

Dans le fonds précieux, se trouvent entre autre :

- Environ 2 000 **manuscrits**, héritage d'établissements religieux pillés à maintes reprises par «les hérétiques et les armées», selon la plainte d'Ignace Delfosse, historien de l'abbaye de Loos. Parmi les manuscrits se trouvent de nombreux évangélistes et Bibles, comme par exemple l'évangéliste de Cysoing, manuscrit du 12^{ème} siècle, aux grandes miniatures vivement colorées, dans le style de l'école de Winchester, encore dans sa reliure d'origine, aux plaques de métal sur ais en bois, ou encore la Bible de la Comtesse Jeanne, qui date du 13^{ème} siècle, dans son ancienne reliure de bois recouvert de cuir gaufré et portant encore le crochet qui servait à l'enchaîner.
- Nous trouvons aussi des **missels**, des **livres d'Heures**, des **manuscrits autographes** comme *Le dictionnaire de la musique* de J.J Rousseau ; *Les Lettres de Beaumarchais à Gudin de la Ferrière*, ainsi que des **ouvrages divers**, tels que *Les Cent histoires de Troyes* de Christine de Pisan, datant du 16^{ème} siècle et illustré d'aquarelles. Dans les collections de la bibliothèque de la Collégiale Saint-Pierre, quelques manuscrits du 15^{ème} siècle proviennent de la bibliothèque de Jean de Lannoy, chevalier de la Toison d'or, conseiller du Duc de Bourgogne. Il faut aussi citer un missel franciscain, mais surtout *La Vie de Gayus Julius César*, dont les miniatures en grisaille donnent aux nombreuses scènes de bataille un étrange aspect crépusculaire et fantastique.
- Environ 300 **incunables**, dans différents domaines tels que les sciences et les arts, les belles-lettres, l'histoire, la théologie, etc.....Parmi ces incunables, le plus curieux est incontestablement l'un des quatre exemplaires connus du

² Selon le *Petit Dictionnaire Français Larousse*, l'hygrométrie est la détermination de l'état d'humidité de l'atmosphère.

Spiegel Onser Behoudenisse (miroir de notre salut) qui est une impression populaire néerlandaise, illustrée de gravures sur bois, imprimée avec des caractères mobiles en étain.

- Des **chroniques anciennes**, des recueils de **factums** (un millier) et d'**actes royaux** concernant Lille, sa région, la Flandre et l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais.
- Une collection de 4 000 **mazarinades** (1 800 numéros environ).
- 7 000 **brochures** publiées aux Pays-Bas autrichiens (en particulier pendant la Révolution Brabançonne).
- Un important fonds de **livres de voyages**, de **manuscrits** ou d'**imprimés** du 16^{ème} au 18^{ème} siècle.
- Une belle collection d'**autographes**, des lettres de Voltaire et une correspondance de Beaumarchais se rapportant à une vente d'armes aux insurgés d'Amérique.
- De nombreux **recueils de portraits** et de **pièces gravées** où celui qui mérite le plus d'attention est, sans conteste, l'ensemble des 23 volumes du Cabinet du Roi conservés dans de somptueuses reliures maroquin citron, qui rassemblent les estampes gravées sous le règne de Louis XIV pour faire connaître au monde la splendeur du Roi et de sa cour.
- 66 **aquarelles** contenues dans un manuscrit réalisé par François-Casimir Pourchez, libraire et relieur et qui montrent l'architecture lilloise en 1729. Il s'agit particulièrement d'une «*description des réjouissances qui se sont faites en la ville de Lille, le 29 septembre 1729 et jours suivants, pour la naissance de Monseigneur le Dauphin*» où sont représentés aussi bien les édifices civils et militaires, les hôtels particuliers, les rues et places, que les différents aspects des fêtes données à cette occasion : défilés, processions, jeux populaires, concerts et banquets.
- Plus de 3 000 titres de **chansons de carnaval**. Ce fonds, est bien représentatif d'un phénomène qui prit son plein essor dans la seconde partie du 19^{ème} siècle à Lille et dans les villes avoisinantes. Nées dans les estaminets au sein de sociétés à boire, diffusées par milliers d'exemplaires, ces chansons, parce qu'elles ont été imprimées, ont fixé la mémoire ouvrière de la fin du siècle. Leurs multiples fonctions de divertissement, de

chroniques des événements locaux et nationaux, de publicité commerciale et de propagande, en font un ensemble riche et précieux pour l'histoire des mentalités.

- Des **productions d'albums**, des illustrations de quelques ouvrages **d'archéologie et de voyages** suite à l'ouverture à Lille en 1851, de la première imprimerie photographique au monde. Outre ces fonds particulièrement précieux et fort bien conservés, la bibliothèque possède toute une série de **photographies** de la fin du 19^{ème} siècle sur papier concernant Lille et la région, et un ensemble de 7 000 **plaques de verre** sur Douai, l'Europe et l'Afrique du Nord.
- De nombreuses **affiches**, plus de 2 000 **estampes**, **cartes** et **plans**, 9 000 **portraits** auxquels s'ajoutent la collection **d'ex-libris régionaux** rassemblés par Fernand Danchin et un curieux ensemble de **menus**, témoins des banquets et réception données à Lille à la fin du 19^{ème} siècle.
- Le fonds des **périodiques locaux**, malgré les dégâts causés par l'incendie de 1916 et la léthargie qui a suivi ce désastre, est encore extrêmement riche. En 1995, la bibliothèque, en collaboration avec l'agence de coopération régionale, a réalisé un CD-ROM du *Grand Hebdomadaire Illustré* pour les années 1919-1938.
- Une importante collection de **gravures**. Un musée avait d'ailleurs été installé à la bibliothèque. Il a ensuite migré au Palais des Beaux-Arts de Lille. Il reste cependant un grand nombre de recueils dans le dépôt (recueils d'estampes...).
- Le **fonds musical**, très important, provient pour la plus grande part des collections de l'Académie de Musique et de la Société des Concerts. Ce fonds fut ensuite enrichi par de nombreuses donations. Sur les 3 500 partitions, on compte 1 500 documents manuscrits ou imprimés avant 1810. Nous trouvons entre autre dans ce fonds des collections de **partitions d'orchestres** détaillées, **d'opéras**, **de ballets** et **d'opéras-comiques** des 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} siècles, ainsi qu'une série **d'ouvrages de musique instrumentale et de musique sacrée**.
- Enfin, une collection de «guerre», commencée dès l'occupation, qui comprend des journaux français et allemands et divers ouvrages.

Les dons contribuent à la grande richesse du fonds de la bibliothèque. Parmi ces dons d'une importance exceptionnelle, nous trouvons dans l'ordre chronologique:

- En 1862, la bibliothèque des sciences naturelles, riche en herbiers, léguée par le botaniste Desmazières. Elle a enrichi un fonds déjà non négligeable d'ouvrages à caractère scientifique.
- A la fin du 19^{ème} siècle, des collections particulières qui sont entrées par dons ou par achats et qui renforcent l'intérêt des fonds d'histoire : achat des archives de Dominique Vandamme, général du premier Empire, né à Casset, et de Charles Delescluze, mort sur les barricades de la Commune, auxquelles s'est ajouté le legs des livres, journaux, brochures et caricatures de la collection Bartonneuf sur la guerre de 1870 et la Commune.
- En 1877, 10 000 volumes dont 183 manuscrits légués par le Marquis Denis Charles Godefroy de Menilglaise : cette bibliothèque, consacrée à l'histoire, a été «patiemment rassemblée par cinq générations d'érudits» ainsi que tient à le préciser le donateur de son testament.
- En 1891, 9 000 volumes sont offerts par Debray, membre de la commission de la bibliothèque, et concernent l'Artois et la Picardie. Lucien Lemaire, l'un des premiers traducteurs de Robert-Louis Stevenson, donne ses notes sur l'art et les artistes du Nord-Pas-de-Calais. La collection d'images religieuses donnée par Georges Humbert compte plus de 15 000 pièces : canivets, images d'Epinal, images de piété gravées à Anvers ou imprimées à Paris, Prague, en Italie ou en Pologne, et quelques rarissimes images habillées italiennes. Alexandre Desrousseaux, chansonnier passé à la postérité comme auteur du *P'tit Quinquin*, a légué les 500 volumes de sa bibliothèque consacrée au folklore du Nord, ainsi que des lettres et des photographies de ses nombreux correspondants et ses archives personnelles où il a rassemblé tous les journaux qui avaient fait paraître un article sur lui ou sur son œuvre.
- En 1893, le Comice Agricole fait don de sa bibliothèque.
- Toujours à la fin du 19^{ème} siècle, les étiquettes commerciales, imprimées en chromolithographie, spécialité de l'imprimerie lilloise (6 500 pièces environ) sont également un précieux témoignage de la vie quotidienne de cette période. Cette collection a été donnée par Pierre Maurois, ancien conservateur du musée de Lille, et l'acquisition récente de la collection Crespel l'a considérablement accrue.

- En 1906 et 1911, L'orientaliste **Léon de Rosny**, fondateur de la Société d'Ethnographie, premier titulaire de la chaise de japonais à l'école des langues orientales, lègue 500 livres en chinois, 300 en japonais et un ensemble de documents se rapportant au bouddhisme.
- En 1928, lors de la vente de la bibliothèque du libraire Quarré-Reybourbon, la bibliothèque fait l'acquisition d'un grand nombre d'impressions lilloises qui a heureusement complété les dons de Fernand Danchin et de Gentil Descamps. On doit à Descamps-Scrive un fonds d'ouvrages français et anglais sur la guerre de 1914-1918 en Flandres.
- L. Lemaire, professeur au lycée de Lille a lui, légué ses livres, notes et documents qu'il avait rassemblés au cours de ses recherches sur l'histoire locale.
- Le Crédit Lyonnais a offert une très importante collection de périodiques nationaux et internationaux. Le service des périodiques a ainsi présenté en 1995 un aperçu de la richesse de ses collections avec l'exposition "La Grande Guerre à la une".

Il faut savoir que le fonds est régulièrement alimenté par des achats et aussi par le Dépôt Légal dont bénéficie la bibliothèque de Lille, qui doit recevoir gratuitement un exemplaire de toutes les publications de la région Nord/Pas-de-Calais et de la Belgique francophone. Ce Dépôt Légal est géré par des vacataires.

Enfin, le fonds régional constitue une des principales richesses de la bibliothèque municipale de Lille. Il comporte lui aussi des manuscrits, des imprimés (impressions lilloises et ouvrages relatifs à Lille et à la région). D'autres collections sont présentes dans le fonds local, comme la biographie locale ou encore l'histoire du théâtre municipal (la bibliothèque du théâtre municipal de Lille, comprenant également de nombreux livrets de théâtre, ayant été léguée à la bibliothèque).

La richesse et la diversité de ces fonds "précieux" rend nécessaire la préservation de ces documents : la numérisation a donc un rôle important à jouer ici.

L'organisation de l'espace

Lorsque l'on entre dans le hall d'entrée de la bibliothèque qui est assez grand, on y trouve deux escaliers, l'un menant au sous-sol et l'autre, aux deux étages de la bibliothèque. Ce hall donne accès, à gauche, au service de prêt adultes. Le service de prêt jeunes se trouve dans le prolongement de cette salle mais a son entrée indépendante. Ces salles ont été voulues de dimension moyenne car, dès le départ, le réseau de lecture publique dans les quartiers était prévu. A droite du hall, on trouve une salle qui n'est autre que la discothèque.

L'escalier qui descend au sous-sol mène à la salle d'exposition. L'escalier qui monte au premier étage donne accès, au premier palier, à une galerie ouverte dominant le hall d'entrée, que l'on appelle «la mezzanine» et qui est la salle multimédia où se trouvent plusieurs ordinateurs permettant aux usagers de s'initier à Internet et de consulter des CD-ROM. A la droite du palier, se trouve la vidéothèque, gérée par Monsieur Lauzin.

Au deuxième étage se trouve le comptoir de l'accueil et des renseignements, ce qui peut paraître curieux ; en fait, cet emplacement a été choisi afin de renseigner les personnes qui font de la consultation sur place. Celui-ci est équipé d'un ordinateur ayant le catalogue informatisé que les lecteurs peuvent consulter. Par la droite, on accède au service pour les malvoyants et les non-voyants (qui reçoit dans sa salle quelques postes de consultation de CD-ROM), et par la gauche, au service de consultation sur place des documents, constitué d'une salle de périodiques et d'une salle de lecture. La salle des périodiques précède la salle de lecture et est équipée de présentoirs pour les revues et de râteliers pour les journaux. On y trouve deux postes du catalogue informatisé et un poste équipé de CD-ROM. La salle de lecture, d'une capacité de 144 places est garnie de rayons muraux où sont rangés 3 000 usuels en accès libre. Sur le mur du fond, un système d'appel lumineux avertit les lecteurs de l'arrivée des documents qu'ils ont demandé. Un espace est dédié à deux postes équipés de CD-ROM ainsi qu'à un poste du catalogue informatisé.

La recherche documentaire et l'informatisation du fonds

DYNIX est le logiciel utilisé par la bibliothèque municipale Jean-Lévy, comme les autres institutions culturelles de la ville. Il permet la connexion dans un réseau de terminaux de consultation de la Médiathèque, des bibliothèques de quartiers et des bibliothèques de musées. Peu à peu, on a remplacé les terminaux par des micro-ordinateurs grâce au logiciel PK Harmony. Ce logiciel vise à répondre à l'ensemble des fonctions relatives à la gestion des documents et à leur

circulation et présente tous les modules nécessaires à la gestion d'une bibliothèque : modules d'acquisition, de catalogage, d'indexation, de recherche, de circulation (gestion des prêts, des retours et des réservations), de consultation, de courrier électronique, d'émission de lettres de réclamation pour les ouvrages non rendus à temps et d'émission de statistiques sur le type d'ouvrages empruntés.

Autrefois, la recherche documentaire s'effectuait sur fiches cartonnées. Depuis 1995, elle est informatisée et se fait sur des postes de consultation du catalogue informatisé commun à tout le réseau. Les lecteurs ont accès au module de consultation (l'OPAC), et à partir des postes de consultation de n'importe quelle bibliothèque du réseau, ont accès à l'ensemble des ouvrages des bibliothèques connectées au réseau. Le catalogue qui donne accès à l'ensemble des collections peut également se consulter sur Minitel. Le module de recherche est simple d'utilisation : les lecteurs peuvent chercher par sujet, auteur, titre, mots du titre, titre alphabétique, sujet alphabétique ou par collection. Le logiciel donne une notice bibliographique avec résumé, et précise à l'utilisateur la localisation de l'ouvrage (bibliothèque et cote), son statut de circulation (prêt ou consultation sur place), s'il est emprunté ou disponible. Les lecteurs ont également la possibilité de consulter leur compte-lecteur et le bulletin «Flash actualité» qui concerne le réseau des bibliothèques municipales de la ville de Lille. La bibliothèque du centre propose en outre des catalogues spécialisés qui concernent les fonds anciens et locaux, comme par exemple un catalogue des incunables ou encore un catalogue des ouvrages légués par le Marquis Godefroy de Menilglaise.

La politique culturelle

Lille représente une métropole importante qui est répartie en une dizaine de quartiers ayant leur propre histoire et accueillant chacun des populations aux catégories sociales très diverses.

Contrairement à la Médiathèque qui accueille des classes sociales plus ou moins aisées, les bibliothèques de quartier voient leur public moins favorisé (elles se trouvent dans des quartiers où le chômage, l'échec scolaire et l'éclatement de la cellule familiale ont leur place).

Lille, métropole de la région Nord-Pas-de-Calais, possède un riche contexte culturel. On y trouve en son sein des musées prestigieux tel que le Palais des Beaux-Arts, le musée d'Histoire Naturelle et l'Hospice Comtesse. La ville est également pourvue de théâtres nationaux ou privés, d'un opéra, d'un

conservatoire de musique, de plusieurs associations culturelles et de grandes écoles (comme l'ESJ) et universités.

Néanmoins, la bibliothèque municipale est l'un des rares établissements culturels d'accès gratuit. C'est aussi l'un des rares endroits où se côtoient toutes les tranches d'âge de la population. De plus, la lecture et l'écrit sont des pratiques indispensables socialement parlant. La lecture a toujours été un critère privilégié dans la ville : Lille est en effet marquée depuis longtemps par une tradition à gauche, attachée dans la promotion de la culture populaire. La bibliothèque a donc un rôle primordial à jouer dans l'accès à la culture. Cependant, contrairement à l'époque où elle fut construite, la bibliothèque municipale est quelque peu délaissée au profit de la mise en valeur d'établissements plus prestigieux comme le musée des Beaux-Arts, qui font plus pour le prestige de la ville et de la région mais qui touchent un nombre moins important de Lillois. En tout cas, l'ouverture des bibliothèques de quartier témoigne de l'intérêt que les élus de la ville peuvent porter au développement de la lecture.

La bibliothèque est dépendante de la ville sur le plan financier puisque c'est la ville qui alloue les budgets annuels. Cependant, la ville n'influe pas beaucoup sur la politique culturelle de la bibliothèque et donne libre cours aux responsables de l'établissement de gérer le budget comme ils le souhaitent et qui ont l'initiative de l'orientation à suivre. Ces responsables doivent toutefois se référer à la ville lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes comme l'ouverture d'une annexe dans un quartier ou le recrutement du personnel. Chaque début d'année, un rapport d'activités concernant l'année écoulée est établi par les élus municipaux.

Ainsi, les grandes lignes de la politique culturelle sont définies par les responsables des différents services à l'intérieur même de la bibliothèque Jean-Lévy.

Les priorités de la bibliothèque sont diverses : le développement de la lecture publique, la conquête des publics les plus exclus, le développement des services multimédia. Pour cela, les actions à entreprendre sont clairement énoncées. Ce qui importe également à la bibliothèque, c'est la relation qu'elle entretient avec le public : la bibliothèque, lieu culturel gratuit comme je l'ai déjà dit, est également un lieu très ouvert. Les usagers les plus réguliers sont habitués au lieu et au fonds et se sentent à l'aise. Les conservateurs et bibliothécaires savent que pour fidéliser le lecteur, il faut que le service et l'accueil soient le plus personnalisés possible. Comme le public est hétéroclite, il faut absolument un personnel compétent qui puisse comprendre et satisfaire les demandes de chacun.

En termes de politique d'acquisition, chaque service est responsable de la gestion de son fonds. La gestion du réseau des bibliothèques de quartier revient aussi aux responsables de la Médiathèque qui élaborent avec les responsables de chaque annexe une stratégie annuelle qui décide les grandes lignes de développement et fixe les objectifs à atteindre.

On revendique le rôle social et des actions "hors les murs", prévues dans les quartiers où un médiateur du livre, affecté au service de prêt jeunes, se rend régulièrement pour «l'heure du conte», sont développées ainsi que le partenariat avec des institutions éducatives, sociales et culturelles.

En ce qui concerne le partenariat, les bibliothèques de quartier travaillent avec les maisons de quartier et autres instances municipales. Des expositions, des animations et des conférences-débats y sont régulièrement présentées. Des activités autres sont proposées comme le partage des livres à domicile et le soutien scolaire.

Une remarque s'impose : le partenariat se fait plus facilement avec le milieu social qu'avec le milieu culturel et concerne surtout les bibliothèques de quartier. La bibliothèque réussit à étendre ses activités dans le secteur scolaire à travers sa section jeunesse et en partenariat avec les enseignants, pour apprendre aux jeunes la lecture, et pour initier les enfants au goût de la lecture.

La Médiathèque entretient un partenariat autre, sous forme de coopération, avec la bibliothèque G. Lefebvre de Lille III et la bibliothèque universitaire de l'université catholique de Lille. Il s'agit du projet «LIB.R.I.S» dont l'objectif est de constituer une base numérique régionale recensant le fonds ancien. Cette base commune est disponible sur Internet et hébergée par le Pôle Européen. Actuellement, le site regroupe essentiellement les images de Lille III et de l'université catholique plus des images léguées par la bibliothèque municipale³

La bibliothèque regorge de richesses qu'elle souhaite faire connaître au public. Pour ce faire, elle organise des expositions du fonds, en plus d'expositions thématiques. L'extension des locaux (ouverture d'une salle d'exposition, d'une salle de réunion et d'une salle de conférence en sous-sol en 1995) permet à la bibliothèque de mettre en valeur son important fonds de conservation alors qu'elle ne disposait avant que du hall d'entrée. La numérisation serait également une solution qui permettrait à tout public de découvrir les richesses de la bibliothèque.

Quant au multimédia, un réseau de consultation de CD-ROM a été mis en service depuis 1996 dans la salle de consultation sur place et sur la "mezzanine"

³ Voir la seconde partie du rapport, notamment le projet LIB.R.I.S.

et propose au public un nombre de CD-ROM de plus en plus important en accès libre. Ce sont aussi quelques-unes des bibliothèques de quartier (comme Fives ou Marx Dormoy) qui ont été équipées de ces postes. De plus, il existe désormais un accès à Internet.

Enfin, la bibliothèque aimerait développer un service pour la recherche d'emploi et l'insertion professionnelle et ouvrir une logithèque. Mais le manque de place et de moyens rend impossible ces deux projets pour le moment.

Pour conclure, la bibliothèque municipale évolue dans un contexte culturel riche. Elle tente de répondre le mieux possible aux missions allouées comme la conservation, la documentation et la lecture publique. Mon étude va nous permettre de savoir ce qu'il en est de la conservation des documents.

Les modalités d'inscription et d'emprunt

Pour pouvoir s'inscrire à la bibliothèque, le futur usager doit fournir une pièce d'identité, une attestation de domicile de moins de 3 mois qui lui permettront d'obtenir une carte de lecteur renouvelable chaque année. Celle-ci donne accès à l'ensemble du réseau des bibliothèques municipales et autorise également la consultation sur place de documents dans la salle prévue à cet effet. L'inscription n'est gratuite que pour les lillois et les hellemmois. Par contre, ceux-ci doivent payer l'inscription au service discothèque et vidéothèque comme les autres. Des tarifs préférentiels sont en vigueur pour les jeunes mariés et les personnes sans emploi et la gratuité s'applique à toute personne scolarisée de moins de 17 ans. La consultation de documents sur place (salle de consultation) est gratuite, quel que soit le lieu de résidence, sur présentation d'une pièce d'identité. L'inscription aux service de prêt jeunes est gratuite mais réservée aux moins de 13 ans (l'inscription dans le secteur adulte étant réservée au 13 ans et plus).

Les usagers peuvent emprunter à l'intérieur du réseau et pour une période totale de deux semaines jusqu'à 4 livres, 1 cassette audio, un livre-cassette et une revue ; 3 disques-compacts à la discothèque et 2 vidéocassettes, dont 1 seul film à la vidéothèque. La réservation d'un ouvrage dans toute bibliothèque du réseau est également possible à condition que ce document ne soit pas une nouveauté⁴. Au service de prêt adultes et prêt jeunes, ainsi qu'à la discothèque, le prêt est renouvelable une fois, sauf si le document fait l'objet d'une réservation ou s'il s'agit d'une nouveauté. A la vidéothèque, le renouvellement du prêt est impossible. Les retards sont sanctionnés par une suspension d'une durée

⁴ C'est-à-dire une acquisition de moins de trois mois.

équivalente au nombre de jours de retard. Lorsque le lecteur ne rend pas les documents à la date prévue, dans un délai fixé par le règlement (15 jours), une lettre de rappel est expédiée. Si à la troisième lettre de rappel l'emprunteur n'a toujours pas retourné les documents, le dossier est envoyé au trésor public.

Il existe un service de prêt interbibliothèques municipales qui fonctionne à l'aide d'une camionnette-relais qui relie une fois par semaine les différentes bibliothèques de prêt et transfère de l'une à l'autre les livres commandés par des lecteurs (souvent des gens qui ne peuvent se déplacer). D'autre part, un service de prêt entre bibliothèques permet de faire venir d'une bibliothèque extérieure à Lille un livre ou un périodique. Dans ce cas, le document est à consulter sur place.

Lors de l'inscription, l'information sur les services offerts et les modalités d'emprunt est donnée oralement en même temps que sont remis deux guides.

Présentation des différents services.

Le service de consultation sur place ou service de l'étude

Ce service trouve son emplacement au premier étage. Il s'agit d'un lieu d'information avant tout. En effet, ce service a une vocation à l'étude, idée renforcée par l'aspect du lieu avec ses tables alignées et son mobilier adapté au travail. Comme je l'ai déjà signalé plus haut, il est gratuit à condition de déposer sa carte de lecteur, et ouvre 44 heures par semaine, soit 9 heures par jour du mardi au vendredi et 8 heures le samedi.

Ses missions sont diverses : achat, catalogage des documents, traitement du Dépôt Légal, accueil et renseignement du public, distribution sur demande des ouvrages en magasin, prêt entre bibliothèques, coordination de la salle de consultation des périodiques, traitement des demandes de reproduction de documents et constitution de dossiers de presse à partir de la presse locale. C'est un service très sollicité que ce soit au niveau national ou international.

Récemment, l'appellation «service de consultation sur place» s'est substitué à «service de l'étude» afin de montrer que ce service est ouvert à tous, sans exception.

L'accueil se trouve dans ce service : le personnel, environ une vingtaine d'employés aux statuts divers (conservateurs d'état, magasiniers, agents du patrimoine, assistants et assistants qualifiés de conservation...) a donc une double tâche à remplir, celle qui consiste à l'accueil du public et celle qui consiste à la réception des demandes des lecteurs, l'aide à la recherche

d'informations en orientant les recherches qui ne sont pas assez précises, la transmission des demandes de documents au magasinier. Le personnel se doit donc d'être qualifié et de connaître parfaitement le fonds.

Ce sont plusieurs fonds qui sont gérés ici : le fonds patrimonial (qui se consulte dans un local spécifique), le fonds régional, et le fonds d'étude en accès indirect. Environ 600 000 ouvrages de tous genres (généraux, thèses, etc....) font partie de ce fonds d'étude plus un fonds de périodiques de plus de 8 000 titres dont 700 «vivants».

Les ouvrages ne sont pas empruntables mais à consulter sur place, hormis pour les membres des sociétés savantes et les professeurs et chercheurs justifiant leur statut. C'est pourquoi ce service s'occupe également de la reproduction photographique de documents⁵ en produisant des diapositives, des microfilms ou des photos.

Quant à la reproduction des documents courants, deux photocopieurs sont disponibles.

Les usuels, disposés autour de la salle, sont en accès direct et à consulter sur place, mais la plupart des ouvrages sont, par manque d'espace, en accès indirect. On aimerait augmenter le nombre de documents en accès libre, ce qui permettrait de donner au public une idée du fonds, dont les ressources restent insuffisamment exploitées. Les périodiques sont en accès direct pour les numéros de la période en cours et en accès indirect *via* les bulletins de commande pour les numéros antérieurs.

Depuis 1996, le lecteur peut également consulter divers CD-ROM dans un espace aménagé à cet effet. Ils sont d'accès gratuit eux aussi. Ils sont regroupés autour des thèmes suivants :

- **Arts et littérature** (La Bible de Jérusalem, Le Centre Georges Pompidou : la collection, Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française, Dictionnaire de l'art moderne et contemporain, Musée de l'homme, Peintres flamands et hollandais).
- **Bibliographies** (Catalogue général de la Bibliothèque Nationale jusqu'en 1970 et Catalogue de la Bibliothèque Nationale depuis 1970, Electre et CD-RAP et Myriade).
- **Economie et société** (Cap vers l'emploi, Encyclopédie des rouages de l'économie, Infocodes, Kompass France).
- **Encyclopédies, dictionnaires et atlas** (Atlas mondial Encarta 98, Encyclopédie Encarta 98 et Encyclopédia Universalis).

⁵ livres anciens, manuscrits et tous les ouvrages rares et uniques.

- **Information et actualité** (Le Grand Hebdomadaire Illustré, Le Monde, Le Monde 1995-1996, L'Histoire au jour le jour : 1939-1989, Le Monde Diplomatique 1987-1997, Politique & Société, Etat du monde 1981-1998).
- **Régionalisme** (Charles de Gaulle, La France d'autrefois : cartes postales anciennes, Lille 2004 : mémoire d'une candidature, Le monde de Pasteur).
- **Sciences et techniques** (Encyclopédie de l'espace et de l'univers, La leçon d'anatomie, Aux origines de l'homme, Trésors de premiers imprimeurs).

Il est possible d'effectuer, à partir de chaque poste et moyennant finance, des sorties-papier sur une imprimante centralisée.

Enfin, on y trouve le service de dépouillement de la presse régionale. Les personnes constituent en fait des dossiers de presse.

Le service de consultation sur place est donc un service qui fonctionne bien, qui est très utilisé et en constante mutation pour satisfaire le besoin de faire partager la richesse du fonds.

Le service de lecture pour tous

Le projet d'un "service de lecture pour tous" a vu le jour en janvier 1996 après concertation entre l'adjoint au maire délégué à l'intégration des handicapés et le Ministre du livre et de la lecture. Il est plus exactement destiné aux non-voyants et aux malvoyants et accueille régulièrement et sur rendez-vous 45 personnes et deux écoles (IJA et ERDV). Ce service est géré par des agents du patrimoine et des emplois jeunes.

Les malvoyants d'une part, disposent d'un téléagrandisseur qui permet la lecture de tout document grossi plusieurs fois sur l'écran et d'un logiciel d'agrandissement des caractères qui permet de lire toutes les informations affichées sur l'écran de l'ordinateur (CD-ROM, livres, disquettes, catalogue informatisé de la bibliothèque).

D'autre part, les non-voyants disposent d'un scanner et d'un logiciel de reconnaissance de caractères pour prendre connaissance de tout document imprimé. Aussi, à l'aide de la synthèse vocale et/ou d'une imprimante braille, l'information est restituée. De plus, il est possible, grâce à l'éditeur vocal, d'avoir accès à toute l'information affichée sur l'écran y compris celle du catalogue informatisé de la bibliothèque.

Le service de lecture publique

La bibliothèque municipale attache une grande importance au service de lecture publique qui se développe de plus en plus. La mission première de ce service est le prêt, et se répartit en plusieurs secteurs distincts : le secteur de prêt adultes, le secteur de prêt jeunes ainsi que la discothèque et la vidéothèque.

Chaque secteur est chargé de l'accueil et du renseignement de son public, du prêt et du retour des documents, du rangement et du catalogage. Chacun est aussi responsable du choix de ses acquisitions. C'est le service des «entrées» qui gère les commandes (passation et réception de la commande), ainsi que l'indexation et le catalogage des documents dits «nouvelles acquisitions». Cela vaut également pour les bibliothèques de quartier, l'objectif étant l'uniformisation de l'indexation dans la base informatisée. Toutefois, chaque secteur peut modifier la cote attribuée à un document s'il le juge opportun pour la présentation de ses collections. Seuls les documents provenant de dons sont catalogués et indexés par le secteur qui les reçoit.

La discothèque qui ouvre 26 heures par semaine, propose environ 28 000 disques compacts et tous les genres musicaux y sont représentés avec toutefois un effort au niveau des productions nationales (chanson française) : soul-funk, acid-jazz, dance-rap, techno-jungle, trip-hop, hard rock, pop rock, musique de film, musique du monde, opéra, classique, contemporain, new-age, musique fonctionnelle, musique pour enfants, et humour.... La classification de Massy est appliquée pour les documents qui sont en accès direct. Pour empêcher le vol, des boîtiers sont apposés aux disques compacts.

C'est en 1996 que la vidéothèque s'est ouverte. Elle dispose d'environ 4000 titres (un choix de vidéos en version originale, des classiques du cinéma en noir et blanc et des séries de documentaires). Le personnel est au nombre de six (un assistant de conservation, trois agents du patrimoine et deux agents qualifiés du patrimoine). Les documents sont également classés selon la classification de Massy et en accès direct, et un système à détection magnétique assure la protection contre le vol.

Le secteur du prêt jeunes qui ouvre 16 heures par semaine, possède, lui aussi, un fonds diversifié d'environ 15 250 documents en accès direct (fonds de littérature de jeunesse). On y trouve romans, documentaires, BD, livres en langues étrangères ainsi que des cassettes de musique. Un fonds de consultation sur place (exclu du prêt), constitué entre autre de dictionnaires et d'un fonds régional, est mis à la disposition du jeune public. C'est grâce à des revues telles que *La Joie par les Livres* ou par des associations de libraires ou bibliothécaires que se fait la sélection des ouvrages. Enfin, l'endroit est agréable et adapté aux

enfants, les documents étant rangés en fonction des âges : une mezzanine est dédiée aux plus âgés (adolescents). Comme je l'ai déjà dit plus haut, la bibliothèque veut donner aux enfants le goût de la lecture : pour ce faire, ce service accueille une trentaine de classes durant l'année scolaire. Une fois par semaine a lieu «l'heure du conte» qui est suivie d'activités de travaux manuels. Cinq personnes s'occupent de ce secteur : un assistant de conservation, un agent du patrimoine et des contrats emplois solidarité et emploi jeune.

Ce service montre donc que la bibliothèque attache beaucoup d'importance et investit beaucoup de temps, de moyens et de personnel qualifié pour la lecture publique des enfants.

Le secteur de prêt adultes est ouvert toute l'année, du mardi au samedi, 34 heures par semaine. Ce secteur, sous l'autorité d'un conservateur de lecture publique, est composé d'une assistante de conservation qui dirige un agent du patrimoine et souvent de personnes sous contrat emploi-solidarité ou emploi-jeune. Leurs missions sont l'accueil, les renseignements, le prêt et le retour des ouvrages, le rangement et l'équipement.

Les ouvrages (37550) sont pour la plupart en accès libre et l'ensemble des documents peuvent être empruntés. Ces ouvrages sont classés selon la classification alphanumérique DEWEY, utilisé de concert avec l'indexation RAMEAU⁶. Les genres des ouvrages sont variés : romans classiques, romans de littérature étrangère, romans policiers, de science-fiction, biographies, documentaires, livres régionaux, BD, livres en langues étrangères et périodiques. Les fonds thématiques spécialisés sont constitués de romans policiers et d'ouvrages sur le cinéma.

Nous avons vu plus haut que la Médiathèque assure un service de lecture pour tous, destiné aux malvoyants et aux non-voyants. Le service de prêt adultes met également à disposition du public des livres à grands caractères : essentiellement des romans (dont les caractères typographiques ont été agrandis) et quelques documentaires.

Les acquisitions sont effectuées conjointement par le conservateur de la lecture publique et l'assistante de conservation. Depuis 1996, à la suite de l'arrivée d'un nouveau conservateur, la politique d'acquisition a changé : elle vise plus à rééquilibrer les fonds qu'à être orientée vers des lectures dites "populaires" comme autrefois. Ce qui a eu pour conséquence de combler certains manques pour les romans et les documentaires.

On y trouve également dans ce secteur des cassettes de musique alors qu'il existe une discothèque de l'autre côté du hall. La raison en est la suivante : la bibliothèque a comme souci d'offrir un service de musique gratuit aux inscrits. Cependant, ce service est appelé à disparaître.

⁶ Rameau est le langage d'indexation opté pour le traitement des images fixes. Voir la troisième partie du rapport.

Le service de la conservation

A partir du moment où une bibliothèque possède des collections et des ouvrages rares et uniques, elle se doit de veiller rigoureusement à leur conservation. Or, la bibliothèque de Lille possède des documents qui témoignent de l'Histoire de la ville et de la région et qui comptent parmi les éléments les plus importants de notre patrimoine local.

Ce service a connu une nouvelle dynamique depuis la nomination d'un conservateur issu de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole Supérieure des Bibliothèques.

La conservation concerne surtout le fonds ancien et le fonds régional, donc, les documents qui se trouvent dans les réserves et ne sont pas empruntables. C'est dire l'intérêt de la numérisation de ces fonds, qui pourraient être consultés sans que l'on ait à les manipuler trop souvent.

Les services communs

Ce sont les services utilisés par tous les autres services de la bibliothèque centrale et des bibliothèques de quartier. On y trouve :

- Le secrétariat.
- Le service informatique dont le pôle de catalogage qui réceptionne les commandes des différents secteurs et traite les ouvrages.
- Les ateliers : notamment "la reliure" où les employés réalisent des catalogues, assemblent des documents et relient livres et journaux.
- Le service Imprimerie qui réalise des en-têtes de lettres, des brochures, des tracts, des affiches et catalogues.
- Enfin, le service de la photographie qui gère les demandes de reproduction de documents importants⁷.

Le service du bibliobus et du prêt aux collectivités

Le service de prêt aux collectivités existe depuis environ 19 ans. Sa mission est, comme le service de lecture publique, de développer la lecture en desservant les quartiers non encore pourvus de bibliothèques. Pour ce faire, il donne la possibilité aux institutions qui n'ont pas de bibliothèque où une bibliothèque aux ressources insuffisantes d'emprunter des ouvrages pour une

⁷ Voir le service de l'étude.

durée de 2 à 6 mois. Ce service dispose de son propre fonds, déposé par lots de 40 à 50 ouvrages dans diverses collectivités comme les crèches, les garderies, les écoles maternelles...

Le bibliobus quant à lui, existe depuis 1971. C'est en quelque sorte un service "ambulatoire" qui mène des actions "hors les murs", surtout dans les quartiers en difficulté. Il passe tous les quinze jours et à heure fixe dans les rues où les gens viennent emprunter des livres.

Description du service multimédia

Le multimédia s'est bien développé au sein de la bibliothèque municipale depuis peu de temps : il y a encore trois ans, l'accès au réseau mondial Internet ne faisait pas partie de la bibliothèque. Ce qui n'est plus le cas maintenant. La mezzanine représente l'espace multimédia où chaque après-midi, de nombreuses personnes viennent. Le succès de cet espace est tel, qu'on demande aux usagers de s'inscrire pour y avoir accès. Un médiateur nouvelles technologies est présent pour initier les débutants par groupe de quatre. Il s'avère que beaucoup de personnes prennent connaissance de la bibliothèque grâce à ce service. La consultation d'Internet peut également se faire au service de consultation sur place.

Mais l'espace multimédia c'est aussi la consultation de CD-ROM pour les jeunes. Le prêt n'est pas envisagé car il est plus démocratique de développer ce service sur place étant donné que peu de gens encore possèdent chez eux un lecteur de CD-ROM voire même d'un ordinateur.

Le fonds est varié : dictées, mathématiques, dictionnaires de langues, déclinaisons allemandes, philosophie...

Le multimédia, c'est enfin la numérisation des images⁸. Comme précédemment constaté, il existe à la bibliothèque des fonds rares et précieux qui suscitent une attention particulière au niveau de la conservation. On peut également dire que ces fonds sont, pour la plupart, sous-exploités par le public qui, parfois, n'en a même pas connaissance. La numérisation des documents est une solution qui pourrait permettre de pallier à ces problèmes.

La bibliothèque devient donc une médiathèque dans la mesure où elle offre aux usagers tous les supports de l'information et les différents média, ce qui contribue à amener de nouveaux usagers.

⁸ Voir la deuxième partie du rapport.

DEUXIEME PARTIE
LA NUMERISATION

Présentation générale

Cette partie veut essentiellement expliquer ce que représente un projet de numérisation pour une bibliothèque dite "classée". Il s'agit de définir la numérisation, de donner les enjeux et d'expliquer ce qui a été fait jusqu'ici à la bibliothèque municipale de Lille.

Définitions

Nous retiendrons trois définitions pour la numérisation :

- Selon L. HERMEL et A.-L NICOLAS⁹, la numérisation est un procédé utilisé pour transférer une photo, de la vidéo, du son sur un support informatique. Pour ce faire, ces informations sont transformées en données binaires afin d'être comprises, manipulées et transmises par un ordinateur. La numérisation d'une photo, par exemple, peut se réaliser au moyen d'un scanner, d'une capture vidéo (à partir d'une caméra ou d'un magnétoscope) ou d'une image de synthèse.
- Selon C. DUCHARME¹⁰, la numérisation et plus exactement le document numérique peut être un ensemble d'objets assez vaste comme un disque compact audio ; mais il restreint cette appellation aux seuls documents nécessitant un ordinateur pour être consultés.
- Selon Cl. COLLARD, I. GIANNATTASIO et M. MELOT¹¹, numériser une image consiste à transformer les graphismes d'une images originale en signal numérique. Le signal émis est converti en code binaire "bits" sous forme d'informations pouvant prendre deux valeurs : 0 (absence d'impulsion) ou 1 (impulsion électrique). L'image est divisée en un nombre fini de points "pixels" (abréviation de *picture-element*) auxquels sont affectées des coordonnées qui en définissent la position et des valeurs qui en déterminent la couleur. Le nombre de pixels détermine la finesse de la reproduction appelée définition ou résolution.

⁹ Hermel, L et Nicolas, A.-L. *Glossaire multimédia et Internet*. Paris : Economica, 1997. P. 130.

¹⁰ Ducharme, Christian. Du CD-ROM à la numérisation : développer les documents numériques en bibliothèque. I.F.B. : Villeurbanne, 1997.172 p.55.

¹¹ Collard, Claude, Giannattasio, Isabelle et Melot, Michel. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1995. P.201.

Nous retiendrons comme définition de la banque d'images, celle de Christian Ducharme¹² :

«Une banque d'images est un ensemble d'images archivé sous forme numérique, structuré en base de données et mis à la disposition d'un public à l'aide d'un logiciel de consultation».

Les Enjeux

Il s'agit en premier lieu de **la conservation des documents** : en mettant à la disposition du public des documents numériques, on diminue d'autant la pression sur la collection et on évite la communication des documents originaux. La numérisation joue un véritable rôle de conservation préventive. Comme tout support de substitution, elle permet d'assurer une meilleure communication en préservant l'original.

Il s'agit ensuite de **la meilleure communication des informations** : cet objectif doit être compris à la fois dans un contexte local, au sein de l'établissement producteur qui peut offrir à plusieurs lecteurs une consultation simultanée, ou plus large, par le biais de réseau type Internet, ou toutes les possibilités nouvelles qu'offre l'hypertexte. Cette nouvelle consultation entraîne nécessairement une meilleure connaissance par les personnes déjà utilisatrices de l'établissement producteur. Plus largement, cela permet d'ouvrir les collections à un public plus large, et donc de créer une certaine publicité. De plus, cela permet à tous l'accessibilité aux collections patrimoniales : les étudiants et chercheurs ne sont donc plus les seuls concernés par ce fonds spécifique.

Afin de réaliser un projet de numérisation, des moyens divers sont mis en œuvre : la numérisation est un projet qui présente en effet de nombreuses étapes pour sa réalisation.

Les moyens

Le traitement des données

Il faudra d'abord choisir l'amplitude des données stockées en mémoire, c'est-à-dire déterminer le nombre de nuances de couleurs à utiliser, mais aussi

¹² Ducharme. *Op. Cit.* P.33.

fixer la résolution de l'image, qui décidera de la qualité, ainsi que du volume, du produit final.

Le stockage

On peut envisager différents supports de stockage, qui peuvent par ailleurs être distingués des supports d'exploitation : disque dur d'un serveur, bande magnétique, CD-ROM ou DVD-ROM.

- **Bandes magnétiques**, à l'exemple de cassettes DAT. Réinscriptibles et recommandées pour la sauvegarde régulière de données, elles peuvent éventuellement servir de support de livraison mais n'offrent pas de garanties suffisantes pour la conservation.
- **Disques Optiques Numériques (DON-WORM)**. Leur forte capacité de stockage (10 à 25 Go) en font des supports recommandés pour la conservation des données sur plusieurs années pour les textes, sons ou images et ont été choisis par exemple par la B.n.f. Ils nécessitent toutefois un matériel de lecture et d'écriture spécifique.
- **CD-WORM (ou CD-R)**. D'une capacité de 650 Mo, soit l'équivalent de 15 000 images, ce support offre l'avantage de coûter peu cher, d'être très répandu et de fonctionner avec un lecteur de CD-ROM, matériel courant en bibliothèque.
- **DVD-R**. De même dimension que le CD-ROM, il offre de plus importantes capacités de stockage : environ 7.9 Go.

La récupération /affichage des données

Pour une utilisation optimum du produit obtenu, il faudra concevoir des outils de recherche (notices, index) ou de navigation dans le document (tables de correspondance, liens hypertexte). On doit aussi se poser la question de la restitution¹³. Il faut enfin ajouter l'importance du respect des normes de compression, qui seules peuvent garantir une certaine pérennité dans un domaine où la technologie évolue très rapidement.

Ce rapide survol permet de comprendre les difficultés techniques posées par la numérisation à tout établissement se proposant ce genre d'opération.

¹³ Pour les images, l'affichage sur un écran d'ordinateur demandera une moindre définition qu'une sortie imprimante. De même, une diffusion sur un réseau type Internet exigera des fichiers relativement légers en Kilo-octets.

Les différents modes de diffusion

Il existe deux modes de diffusion des données numériques résultant d'un programme de numérisation. Le premier mode consiste en une diffusion restreinte, soit purement local dans la mesure où seuls les utilisateurs de tel poste de l'établissement pourront y avoir accès, soit étendu à un groupe restreint, par exemple les personnes fonctionnant sur un réseau interne, type intranet, sur lequel a été placée la base numérique. La mise sur un réseau ouvert à tous, comme Internet, constitue le deuxième mode.

Le projet de numérisation de la bibliothèque

Les enjeux pour la bibliothèque

La bibliothèque municipale de Lille possède un important fonds d'intérêt local, composé de documents extrêmement variés, tant par leur contenu que par leur support.

Cette diversité, et l'éparpillement de ces collections dû à la présence de nombreux petits fonds distincts, a rendu nécessaire la réalisation d'une base documentaire permettant d'unifier et donc de simplifier la procédure de recherche.

La numérisation de ces collections semble être l'alternative au dilemme conservation - communication.

Du point de vue de la conservation :

- Nombre de ces documents posent d'importants problèmes de conservation (dégradation rapide des périodiques locaux après 1880 due à l'acidité du papier et à une consultation trop fréquente, fragilité des plaques de verres, des miniatures...).
- La numérisation permet donc de préserver les documents originaux : en effet, les lecteurs avaient accès aux documents anciens, ce qui posait problème. Il existe en effet, des pièces uniques, connues seulement à Lille.
- La photo a été le premier support numérisé car plus fragile que le papier et fragile aux acides gras des mains. Donc chantier photographique le plus urgent à faire.
- La numérisation permet également d'éviter le vol et le mauvais rangement.

Du point de vue de la consultation :

- Beaucoup de documents sont difficilement communicables : documents de petite taille, non reliés, susceptibles d'être volés ou déclassés (cartes postales, images pieuses, *ex-libris*...).
- La numérisation permet donc à la bibliothèque municipale de Lille la souplesse de consultation.

Du point de vue économique :

- Le document numérique est avant tout moins cher que le microfilm La duplication est simple et à un coût dérisoire.¹⁴

L'expérience de la bibliothèque

L'expérience de la bibliothèque municipale en matière de numérisation est antérieure au projet LIB.R.I.S dont je parlerai plus loin. Elle remonte à la création d'un CD-ROM concernant un journal de l'époque appelé *Le Nouvel Hebdomadaire Illustré*. Elle avait pour cela fait appel à une association, désormais fermée à cause de gros problèmes financiers. De ce fait, il manque 3 ou 4 années du journal. Puis la bibliothèque municipale s'est associée à la bibliothèque Georges Lefebvre de l'université de Lille 3 et à l'université catholique de Lille afin de constituer un fonds d'intérêt local et régional qu'ils ont appelé LIB.R.I.S. Enfin, la bibliothèque a décidé de constituer un fonds encyclopédique. A ce jour, les images qu'elle a numérisé ne sont pas accessibles au public pour diverses raisons :

- La bibliothèque préfère constituer un fonds iconographique encyclopédique plutôt que de proposer des images accessibles de suite mais en nombre restreint.
- Par manque de personnel ou d'équipement, la bibliothèque municipale de Lille n'en est qu'à la phase de numérisation des images mais pas de traitement.
- La base iconographique *Phraséa* présente quelques problèmes de fonctionnement.
- La bibliothèque, n'ayant pas de serveur, ne peut utiliser Internet pour mettre les images à disposition du public.

¹⁴ Voir en annexe 4.

Les moyens mis en œuvre

Les personnes impliquées

Deux personnes s'occupent en ce moment de la numérisation : Mme Bannier qui scanne et M. Cymera qui utilise un appareil photo et fait des retouches d'images à l'aide du logiciel Photoshop. Monsieur Lauzin avait pour mission de s'occuper des notices, ce qu'il a fait pendant un certain temps. Aujourd'hui, son travail à la vidéothèque ne lui laisse plus le temps de s'occuper de cette tâche. La bibliothèque a donc fait appel à moi pour mener une réflexion quant à la manière de remplir la notice d'une image numérique.

Le projet LIB.R.I.S

Cet acronyme signifie **LIB**raries for the **REG**ional **IN**formation **SOCI**ety.

D'après la communication écrite par Madame Martine Aubry et de Jean-Paul Barrière, la démarche du projet LIB.R.I.S se résume en trois points :

- Constituer une base de données multimédia destinée au grand public et aux organismes d'enseignement et de recherche.
- Mettre cette base en ligne : <http://libris.univ-Lille3.fr>
- Fournir les outils de navigation et de recherche de cette base et par extension qu'elle soit reliée aux réseaux de documentation et d'information.

Trois partenaires sont réunis dans ce projet avec le soutien du Pôle universitaire Européen Lille Nord-Pas-de-Calais en vue de numériser chacune leur fonds riche de documents anciens. La question de la sauvegarde du patrimoine a été un point de départ.

- Le Centre d'histoire de l'Europe du nord-ouest de l'université de Lille3 (CHREN-O).
- La bibliothèque centrale de l'université catholique de Lille.
- La médiathèque Jean-Lévy (bibliothèque municipale de Lille).

La bibliothèque municipale a pu voir l'accroissement de ses images numérisées grâce à ce projet.

Le logiciel Phraséa

Au niveau technique, le logiciel *Phraséa* a été retenu. C'est un logiciel professionnel multimédia d'analyse, de recherche et d'archivage de tout type de document en texte intégral.

Il est proposé en trois versions :

- **Phraséa serveur** est multi-bases. Il permet d'utiliser Phraséa administrateur et Phraséa client en architecture client. Il permet à divers clients de se connecter en même temps et d'interroger différentes bases. Il permet d'ouvrir son réseau local à des clients distants. Il gère le trafic des données. Le temps de réponse est court. Le serveur est hébergé à Lille 3.
- **Phraséa administrateur** est également multi-bases et est destiné à l'administration du réseau. Il est doté d'outils pour optimiser les recherches et la gestion des bases comme les opérateurs logiques, des dictionnaires de mots vides, des termes contenus dans la base, des glossaires hiérarchiques intégrant des fonctions de synonymie ou d'équivalence, détail des recherches, différents modes de visualisation et choix des formats et résolutions d'exportation.
- **Phraséa Client** est destiné à la consultation des données.

En ce qui concerne la recherche, plusieurs options sont ouvertes au lecteur : il peut choisir ses champs de recherche. Il peut choisir par titre ou par auteur ou par mots-clés. Sa recherche peut également être multi-critères : il peut chercher un document à l'aide de plusieurs champs en même temps : par exemple, s'il tape "voiture", le mot voiture peut aussi bien se trouver dans le titre que dans la description ou encore les mots-clés.

Les choix scientifiques et déontologiques

Des choix scientifiques et déontologiques ont été faits et s'énoncent en trois points :

- Les images sont libres de droit sinon les propriétaires des documents ont donné les autorisations en conséquence pour les numériser. Chaque bibliothèque reste propriétaire des droits.
- La vérité historique du document est conservée.
- La propriété des documents est garantie notamment par un logo tramé qui traverse obliquement l'image (filigrane) comme pour l'image suivante :



Le mode de diffusion

Le choix de la bibliothèque pour son support de stockage s'est porté sur le CD-ROM, même si cela signifie un nombre important de disques. Peut-être envisagera-t-elle, dans les années à venir, de transférer les données vers les DVD-ROM quand ceux-ci présenteront des garanties suffisantes.

Le CD-ROM est un support solide ; toutefois, il doit faire l'objet de quelques précautions : conservation dans un milieu d'une température entre 5 et 20°, taux d'humidité relative entre 20 et 50%, pression atmosphérique entre 75 et 105 kPa. Il faudra veiller à les conserver à l'abri de leur jaquette, à faire attention aux produits de nettoyage et à ne pas les exposer à la lumière.

La bibliothèque municipale n'a jusqu'ici pu utiliser que des postes pour montrer ses CD-ROM. Cependant, le projet LIB.R.I.S a son propre site hébergé à Lille 3. La bibliothèque municipale, partenaire de ce projet a donc des images sur le site. Mais, elle envisage sérieusement de créer son propre site pour présenter son fonds également aux personnes ne résidant pas à Lille ou ne venant pas régulièrement. Ce sera ainsi l'occasion de créer sa propre base iconographique.

Ce qui a été numérisé

Jusqu'ici, on compte environ 14 000 documents numérisés dont des chansons de carnaval (3 000), des étiquettes de fil qui ont été les premières numérisées, des images pour les expositions sur le jardin et la gastronomie, des documents biographiques et bien-sûr *Le Grand Hebdomadaire Illustré*. En ce moment même, sont numérisées les fonds de gravures locales.

La bibliothèque a également comme projet de numériser des documents de Lille, des photographies locales fort demandées par les lecteurs.

L'exploitation commerciale des documents ou à des fins de recherche scientifique est bien entendu possible.

La problématique de la consultation et donc de la conception adaptée d'une interface se pose. Le problème de la description des images apparaît concomitamment.

Le public

Si les images numérisées sont consultées de manière locale, à la bibliothèque même, le public concerné sera celui venant à la bibliothèque. Il faut savoir qu'il s'agit d'un public hétérogène : toutes les tranches d'âges de la population et toutes les catégories socioprofessionnelles y sont représentées, avec néanmoins des couches sociales plus aisées que dans les bibliothèques de quartier. De même, la consultation en ligne permet à un large public, enfant comme adulte, spécialiste comme non-spécialiste d'accéder aux images. C'est dire qu'aucun ne doit être déçu ou frustré lors de sa recherche.

En effet, du type de public va dépendre le mode d'indexation de l'image : Rameau, langage d'indexation choisi par la bibliothèque, sera tout à fait adapté si le public est spécialisé (bibliothécaires, documentalistes) donc si la base iconographique n'est utilisée que par le personnel de la bibliothèque. Or, l'un des intérêts pour la bibliothèque de numériser est de montrer ses images à un public large. On peut se demander alors si l'utilisation de la pré-coordination des termes de Rameau sera adaptée à un public souvent néophyte. Je tenterai d'y répondre dans la troisième partie de mon rapport.

TROISIEME PARTIE
LE TEXTE ET L'IMAGE

Avant de commencer la réflexion sur l'accès par la notice¹⁵ *Phraséa*, grille commune faite par les partenaires du projet LIB.R.I.S et tout particulièrement sur l'étude des champs **description** et **mots-clés analytiques**, il convient de tenter de donner une définition de l'image et de s'interroger sur sa lecture. En effet, le terme d'image est une notion subtile et complexe et ce n'est qu'en expliquant les difficultés rencontrées lors de sa lecture que l'on peut ensuite tenter de mieux appréhender sa description.

*Problématiques de l'image fixe*¹⁶

Définitions

Pour pouvoir répondre à la question «qu'est-ce qu'une image ? », Louis Vieira admet qu'il existe différentes définitions : *«Le mot " image", dérivé du latin imago signifiant " représentation ", " silhouette ", " ombre", " imitation " trouve ses racines au 11^{ème} siècle. Il implique toute représentation figurative ayant un rapport d'analogie ou de ressemblance perceptive avec l'objet qu'il représente.»*¹⁷

S. Peirce¹⁸, quant à lui, donne la définition suivante de l'image : il distingue trois catégories de signes : les «icônes», extérieurs à l'objet désigné mais qui ont avec lui un lien sensible ("images", "métaphores" du langage et les "diagrammes" des scientifiques), les «indices» qui ont quelque chose en commun avec l'objet qu'ils désignent, enfin les «symboles» (comme l'alphabet ou les symboles mathématiques).

Mais les auteurs de *les Images dans les bibliothèques* pensent qu'ils ne faut pas se limiter à ces trois catégories car l'image est partout.

Selon J.C Fozza, A.M Gorat et F. Parfait¹⁹, *« le terme d'image est utilisé de manière approximative pour désigner des productions aussi différentes que le dessin d'enfant, la photo de mode ou d'album familial, la peinture préhistorique, la carte de géographie, le calligramme, la vignette de bande dessinée, l'image de cinéma, l'image vidéo...En fait, l'usage social englobe sous ce terme toutes*

¹⁵ Ensemble composé de la description bibliographique d'un document et de la description iconographique.

¹⁶ Représentation généralement en deux dimensions, opaque ou translucide, destinée à être regardée directement ou projetée sans mouvement à l'aide d'un instrument optique.

¹⁷ Vieira, Louis. *« Information par l'image et degrés d'information, approche pédagogique des images par les dimensions morphologiques »*. Les cahiers du CIRCAV N°10. Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Communication AudioVisuelle. Gerico - Université de Lille 3. P. 26.

¹⁸ Cité par Claude Collard, Isabelle Giannattasio et Michel Melot. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1995. P.13.

¹⁹ Fozza, J.C, Garat, A.M et Parfait, F. *Petite Fabrique de l'Image*. Paris : Magnard, 1993.P.12.

les représentations qui offrent un rapport d'analogie avec les modèles du monde visible ».

Ils ajoutent que « *l'image est d'abord un objet technique. Pour passer du monde à trois dimensions à la surface à deux dimensions du support, quel qu'il soit _ plus ou moins plan, rigide, ou vaste : mur, papier photographique, toile... _ l'exécution fait appel à des techniques corporelles, des outils, des matériaux. Extrêmement variés à travers les civilisations, ceux-ci ont une fonction et un usage sociaux, culturels ; ils ont une histoire. L'image est aussi un **signe visuel**, objet qui renvoie à un autre objet en le représentant visuellement.* »²⁰

Ce qu'il faut retenir, c'est que l'image (sous toutes ses formes) a comme objectif principal de communiquer (comme le texte). C'est un objet qui est avant tout une projection de l'esprit. L'image n'est donc pas réductible à la copie ou à la reproduction : elle est une intention.

La lecture d'une image

Le message iconique

Il existe une communication par l'image même si elle ne correspond pas exactement au schéma de communication linguistique. En ce qui concerne la communication linguistique, six facteurs doivent être réunis pour qu'un message puisse être transmis²¹ : l'émetteur (rédacteur du message), le récepteur (le lecteur) et entre les deux le référent (textuel), le message (scriptural), le canal (le support papier) et le code (la langue écrite).

La communication visuelle réunit également un émetteur ou destinataire et un récepteur ou destinataire. Le destinataire est celui qui construit l'image : « *en l'élaborant, il manifeste son intention de communiquer des impressions, des idées, des sentiments, des informations* »²². Pour ce faire, il fait un certain nombre de choix au niveau du réel contenu, des codes sollicités et des effets à obtenir pour le futur destinataire. Le destinataire est celui qui reçoit le message-image. Il se construit ses significations en suivant le processus de perception, de reconnaissance, de compréhension, d'imagination, d'investissement personnel. «

²⁰ *ibid.* p.12-13.

²¹ Cocula, B, Peyrouet, C. *Sémantique de l'image : pour une approche méthodique des messages visuels*. Paris : Librairie Delagrave, 1986. P.21.

²² Fozza, J-C, Garat, A-M et Parfait, F. *Op. Cit.* P. 108.

Le message iconique est performant quand destinataire et destinataire ont en commun référent et code du message visuel »²³.

La réception de l'image

« La perception est un phénomène physiologique » disent les auteurs de Petite Fabrique de l'Image.²⁴ Ils précisent que :« l'œil humain est un appareil organique qui transmet les sensations de la vision au cerveau. Mais percevoir n'est pas seulement affaire d'organe et d'individu. C'est une opération mentale complexe, liée à notre activité psychique toute entière. Et, à travers l'individu et son histoire propre, à son éducation, à la société, à la culture dont les acquis définissent sa pensée. En quelque sorte nous percevons surtout ce que nous connaissons du monde, ce que la langue en structure et en ordonne[...]. Notre manière de percevoir et de représenter n'est ni universelle ni naturelle. Elle repose sur les données du contexte de civilisation tout entier : technique, mœurs, croyances, religion, morale, philosophie... ».

Un ensemble d'éléments internes et externes à l'image définissent la situation de communication. Plusieurs facteurs se conjuguent et peuvent faire varier considérablement les conditions de la réception.

Il existe deux types de contexte selon les auteurs de *Petite Fabrique de l'image* : un contexte général et un contexte matériel²⁵.

- Le **contexte général** concerne le moment, les circonstances où le message est émis, reçu. Ainsi les conditions psychologiques, physiologiques, intellectuelles du lecteur ; son histoire individuelle, les circonstances sociales, économiques, politiques mais aussi l'identité propre du lecteur (âge, sexe...) font varier l'intensité d'implication de ce dernier dans son rapport avec l'image. Perçue solitairement ou collectivement (classe, famille...), une même image peut prendre des valeurs différentes.

La différence de culture, de classe sociale, de psychologie individuelle affectent la perception de l'image. De nombreuses études ont montré que face à un même document la compréhension de la signification diffère sensiblement.

- Le **contexte matériel** concerne l'environnement immédiat, le hors-cadre c'est-à-dire la place de l'image dans l'espace de la page, le statut dans l'ouvrage, le voisinage et la relation avec d'autres images ou textes qui la légendent ou l'entourent. Le lieu, enfin, offre des conditions différentes de lecture. La relation

²³ Fozza, J-C, Garat, A-M et Parfait, F. *Op. Cit.* P. 109.

²⁴ Fozza, J-C, Garat, A-M et Parfait, F. *Op. Cit.* P.13.

²⁵ Fozza, J-C, Garat, A-M et Parfait, F. *Op. Cit.* P. 110.

d'association, d'opposition, de contamination de l'image avec son contexte est déterminant.

On peut également parler de **contexte culturel**, essentiel à la réception de l'image.

Ainsi, de nombreuses études ont montré que face à un même document la compréhension diffère sensiblement. Dans l'ouvrage *Analyse de l'image fixe : réflexions et guide bibliographique*²⁶, les auteurs rappellent à ce propos le célèbre cas de la photographie de Robert Doisneau. Ce document montre le comptoir d'un bar, sur celui-ci est accoudé un homme d'âge moyen ; à côté de lui une femme pose sa main sur le pied d'un verre ballon. D'autres verres sont sur le comptoir.

- 1^{ère} interprétation : « avec le sourire, un couple boit du vin, ils se ruinent la santé » (Ligue antialcoolique).
- 2^{ème} interprétation : « une ravissante jeune fille en train de boire un verre de vin au comptoir, à côté d'un monsieur d'un certain âge qui sourit ».
- 3^{ème} interprétation : « Malgré les nouvelles réglementations, une contrevenante consomme deux verres de vin, au lieu d'un seul ».(Préfecture de Police).

L'interprétation diffère donc selon les habitudes, les coutumes, l'expérience personnelle, le statut l'éducation des personnes. On comprend donc la difficulté d'interpréter des images lorsque la culture du destinateur et du destinataire diffèrent.

Dénotation et connotation

La lecture d'une image se fait selon deux niveaux²⁷ :

- **La dénotation** : le lecteur aperçoit, reconnaît les objets puis les nomme : c'est la reconnaissance la plus neutre du signe iconique. «*Certaines images restent totalement énigmatiques : la dénotation est alors un constat de forme, d'aspect (support, lignes, masses, couleur...)* ».
- **La connotation** : « *l'image est polysémique, elle ouvre au lecteur un champ d'interprétation : au sens dénoté viennent se superposer, s'associer des significations supplémentaires. Elles dépendent d'une part du lecteur, de sa mémoire, de sa culture, de sa pratique sociale, de son inconscient et de son*

²⁶ Leplus, F. *Analyse de l'image fixe : réflexions et guide bibliographique*. Editions de la Documentation Française : Paris, 1981. P.19.

²⁷ Fozza, J-C, Garat, A-M et Parfait, F. *Op. cit.* p.112.

imaginaire. Elles dépendent aussi des données visuelles de l'image : de sa composition ou organisation formelle [...] ».

De même, Henri Hudrisier ²⁸dit que « pour tout projet d'analyse, il est d'usage de situer l'image à deux niveaux de signification : le "dénoté" et le "connoté". Le premier niveau, le "dénoté", a traditionnellement valeur de "garde-fou" classificatoire pour décrire des objets de manière apparemment réaliste : sur une photographie, un chat sera toujours un chat...Le "connoté", c'est évidemment tout le reste : la religion, le mythe, la psychanalyse, l'inconscient... Le chat peut alors incarner ici la douceur, la paresse ou les puissances surnaturelles».

Les auteurs précités pensent donc que la lecture de l'image exige que l'on tienne compte de ce que l'on voit sur la dite image mais aussi des vecteurs extérieurs à l'image (dates, histoire, lieu d'origine de sa production). Il est vrai en effet que chaque lecteur ne peut être au courant du contexte ; cependant, s'agissant essentiellement d'une base iconographique recensant les images en rapport avec l'histoire de la région Nord-Pas-de-Calais, il semble plus judicieux de tenir compte du contexte s'il y en a un. Enfin, il faut également tenir compte des vecteurs intérieurs (support, matériau, type).

La polysémie de l'image

La lecture de l'image est un procédé bien différent de celui du texte. Face à la langue, l'image a la réputation d'être un moyen de communication incomplet et rudimentaire parce qu'elle peut susciter des impressions, des interprétations, des commentaires et des analyses divergents. Cette polysémie (signifiés multiples) est plus grande dans l'image que dans la langue.

La polysémie se fonde sur le fait que les signes visuels sont épars dans l'image. Alors que dans la langue la lecture est *linéaire, continue*, la perception de l'image est *globale, simultanée*.

Un signe linguistique est donc polysémique lorsque son signifiant renvoie à plusieurs signifiés, c'est-à-dire au moins deux. Il est dit monosémique lorsque, dans un contexte donné, son signifiant ne renvoie qu'à un seul signifié.

Nous retiendrons essentiellement la définition suivante de Martine Joly ²⁹:
« une image est dite polysémique lorsqu'elle produit à elle seule de nombreuses

²⁸ Hudrisier, H. *L'iconothèque : documentation audiovisuelle et banques d'images*. Paris : La Documentation Française, 1982. P.134.

²⁹ Joly, M. *Introduction à l'analyse de l'image*. Paris : Nathan - Université, 1994. P. 75.

significations différentes.[...]elle véhicule un grand nombre d'informations, comme n'importe quel énoncé un peu long ».

Ainsi, Madame Desprès-Lonnet a démontré dans sa thèse³⁰, à l'aide de tests, qu'une seule image peut être classée dans des catégories différentes prédéfinies par les analystes. Ainsi pour l'image qui suit :



Une personne donnée sera susceptible de la ranger dans la pile "transports" puisque cette image représente une gare, alors qu'une autre personne la classera dans la pile "architecture". L'expérience et le statut d'une personne vont donc influencer l'interprétation qu'elle se fait d'une certaine image.

La polysémie d'une image est donc une notion d'une grande importance pour l'indexation³¹, qui sera donc étudiée en fonction du public.

Il existe divers moyens de réduire la polysémie de l'image comme l'utilisation du message linguistique. Grâce au texte, le sens est donné à l'image. Une autre solution est la mise en séquences d'images car le montage d'images fixes en séquences peut jouer sur la "contamination" réciproque des images voisines. Comme l'avancent B. Cocula et C. Peyroutet³², la technique du montage met en lumière le pouvoir créatif du lecteur : *"il suffit de juxtaposer deux images choisies au hasard pour qu'un sujet invente des liens entre elles et une histoire. Aussi les techniques de montage rejoignent souvent celles des collages surréalistes"*.

Il faut donc fournir des informations complémentaires à l'observateur pour que la polysémie soit réduite.

³⁰ Desprès-Lonnet, M. Contribution à la conception d'interfaces de consultation de bases de données iconographiques. Université Lille3, UFR IDIST, thèse, 2000. P. 227.

³¹ L'indexation est l'opération qui consiste à décrire et à caractériser un document à l'aide de représentations des concepts contenus dans ce document, c'est à dire à transcrire en langage documentaire les concepts après les avoir extraits du document par une analyse. La transcription en langage documentaire se fait grâce à des outils d'indexation tels que les thesaurus, classification, etc....

³² Cocula, B, Peyroutet, C. *Op. cit.* P.41-42.

Le texte et l'image

Il semble bien que l'image ne peut être accessible que par l'intermédiaire de la description textuelle.

Bien-sûr, comme Mme Desprès-Lonnet l'a mentionné, il existe d'autres moyens que le texte pour accéder à l'image comme par exemple la reconnaissance automatique des formes ; cependant, ce système de reconnaissance automatique est valable « *lorsqu'il s'agit d'indexer ou de feuilleter des bases constituées de fonds ayant des caractéristiques formelles très homogènes et porteuses d'une signification particulière pour la collection indexée* » dit-elle. Ce système ne peut donc être valable pour le fonds que tient à numériser la bibliothèque municipale.

Il est également possible d'utiliser des outils de visualisation rapide d'une collection d'images. C'est ce que préconise Henri Hudrisier qui rappelle que le regard humain peut déchiffrer très vite, sur des mosaïques d'images, les éléments pertinents de sa recherche, alors que la recherche par des mots rend souvent la recherche infructueuse³³. Mais "*une telle méthode, sans langage, montre vite ses limites : nécessité de visionner toute la collection, absence de consultation des légendes qui servent à situer historiquement le contenu des images*"³⁴. L'image ne peut se passer des données documentaires textuelles qui identifient son sujet.

Parce qu'on ne peut établir systématiquement le sens d'une image au contraire du texte, l'image n'est pas autonome et il est essentiel dans une base iconographique de la retrouver par l'intermédiaire du texte.

Il semble donc qu'on ne peut éviter l'accès à l'image par le texte. Mais comment expliquer ce lien entre texte et image ?

- De l'image au texte

L'image et le texte sont liés de manière historique puisque l'image a engendré le texte. En effet, l'homme a d'abord communiqué par l'image et ceci au moyen des pictogrammes et des idéogrammes, formes les plus anciennes de l'écriture. « *Les pictogrammes sont des réalisations graphiques à fort degré d'iconicité : ils figurent les objets du réel par analogie, mais ils se distinguent de l'icône proprement dite par leur fonction de communication. Aussi, les pictogrammes sont-ils du texte* »³⁵. L'idéogramme, forme plus abstraite et simplifiée, marque le passage à l'écriture phonétique, à l'alphabétisation de l'écrit. Puis, très vite, le

³³ Cité par Collard, Claude, Giannattasio, Isabelle et Melot, Michel. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1995.p 221.

³⁴ Collard, Cl, giannattasio, I et Melot, M. *Op. cit.* p.30.

³⁵ Fozza, J-C, Garat, A-M et Parfait, F. *Op. cit.* p. 23.

texte a acquis une valeur plus fiable et plus considérée que l'image : le langage écrit apparaissant moins polysémique que l'image. Cette polysémie engendre en effet, la méfiance, voire le mépris pour l'image, suspecte de nous séduire et nous manipuler. C'est à partir du livre que la liaison texte/image se fait plus fréquente. Mais il faut cependant dire que l'image est toujours accompagnée d'un message linguistique au niveau des communications de masse.

Dans le rapport entre le texte et l'image, on peut véritablement établir un rapprochement au niveau de la rhétorique. En effet, le texte possède une grammaire qui permet d'articuler les mots entre eux, ce qui aide le lecteur à dégager le sens du texte. On admet qu'il existe aussi une rhétorique de l'image. Comme le texte, l'image comprend des figures de rhétorique qui transmettent les valeurs expressives du créateur. Alors que dans la langue, l'organisation des signes permet à la rhétorique et la stylistique d'analyser la place et la fonction de chaque signe dans tel énoncé, le message de l'image dépend de sa composition et de notre interprétation des sens connotés. Nous pouvons reconnaître certains signes, certaines techniques d'expression empruntés aux figures inscrites dans la langue, présentes et actives dans l'image. Ainsi, la métaphore (substitution par parallélisme qualitatif), la métonymie (substitution par contiguïté), la comparaison, l'accumulation, la litote, l'ironie, l'allégorie et la personnification sont présentes dans la lecture de l'image.

- Fonctions du texte par rapport à l'image

Les relations entre le langage verbal et le langage visuel sont multiples. Une image est toujours inscrite dans un contexte, qui influe sur sa polysémie. Le texte, moins polysémique que l'image, est souvent utilisé pour accompagner une image et réduire sa polysémie.

Le texte a une fonction d'ancrage³⁶ : « *Essentiellement sous forme de légende, titre, slogan..., la fonction de l'accompagnement linguistique de l'image tend à réduire sa polysémie en répondant à la question : qu'est-ce que c'est ?* »

Le titre d'un tableau nous renseigne sur son genre ou sur la nature de la représentation... Il a le plus souvent une fonction d'ancrage (Barthes) : il guide, canalise, arrête, parmi toutes les significations possibles "un" sens, empêchant l'interprétation subjective (projection). Dénominatifs, le titre, la légende dictent le sens unique de lecture de l'image. [...]. L'image devrait donc toujours être accompagnée d'une légende qui apporte des précisions informatives : date, pays, nom du monument, nom des personnes représentées éventuellement. Il faut aussi que cette légende explicite l'action en cours. Comment reconnaître un rite vaudou si nous ne l'avons jamais vu ? Comment savoir la signification politique

³⁶ Fozza, J.C, Garat, A.M et Parfait, F. *Op. cit.* P.118.

d'une manifestation si nous ne connaissons la langue dans laquelle sont rédigées les pancartes ?

Le texte peut également assurer, mais plus rarement, la fonction de relais³⁷. Le message verbal peut aussi apporter ce qu'à elle seule l'image ne dit pas, ajouter une voix, un commentaire extérieur aux signes iconiques. Par exemple, dans la bande dessinée, il prend en charge les éléments de narration absents de l'image. Il rapporte toutes les informations sonores, bruitages, onomatopées, dialogues entre personnages...

Quand le texte est décalé par rapport à l'image, il acquiert une fonction poétique, incite le lecteur à un travail d'imagination.

Enfin, le texte entretient avec l'image un rapport qui joue sur le signifiant de la langue, sur la dimension poétique du langage et sur les connotations, sur les figures de rhétorique classiques.

Le texte permet donc de montrer ce qui est difficilement identifiable dans l'image fixe. Ici, le rapport texte/image est complémentaire. La fonction d'accompagnement du texte par l'image invite à reconnaître les spécificités du déroulement narratif dans les langages visuels.

- Les fonctions de l'image fixe par rapport au texte.

Elles sont diverses :

1. L'image peut assurer une fonction explicative ainsi elle complète le texte et l'éclaire.
2. L'image est illustrative : elle renforce le sens et illustre le propos.
3. L'image peut également assumer le rôle de citation et renvoyer aux éléments visuels du contenu du texte.
4. L'image est d'ordre purement esthétique, elle fonctionne comme un objet de contemplation qui contribue à rendre le support, le contenu, plus agréable.
5. L'image est narrative et constitue un récit (bandes dessinées, romans photos...).

³⁷ Fozza, J.C, Garat, A.M et Parfait, F. *Op. cit.* P. 119

L'accès à l'image par la notice

La problématique

Comment rendre accessible les images (présentes dans une base iconographique) via le texte de manière pertinente ?

Dans la majorité des bases iconographiques observées³⁸, l'image est accessible via une recherche par titre, par sujet, etc....pour être plus précis par des notices. Il importe donc de prendre intérêt au fonctionnement du lien entre la notice et l'image numérisée et à l'exactitude de la saisie de cette notice. C'est pourquoi il faut soigner la lecture de l'image et sa description, sinon des problèmes apparaissent lors de la recherche, notamment de bruit et de silence si l'analyste ne tient pas compte de la perception du lecteur et de la polysémie de l'image.

Une de mes missions à la bibliothèque a donc consisté à relever les problèmes de pertinence³⁹ lors des recherches faites sur différentes bases iconographiques et notamment dans la base de LIB.R.I.S.

Le silence et le bruit ⁴⁰

Lors de mes recherches d'images dans les différents sites⁴¹, je suis souvent arrivée sur des tableaux de consultation⁴² pour pouvoir accéder aux images de la base iconographique comme pour le tableau suivant, formulaire d'interrogation de la base **Archim**⁴³ :

³⁸ Voir en annexe 1 et en annexe 5.

³⁹ "La pertinence est le taux de documents retrouvés lors d'une opération de sélection répondant à la question d'un demandeur par rapport au nombre total de documents retrouvés". Chaumier, J. *Les techniques documentaires*. Paris : Presses Universitaires de France, 1974. P84.

⁴⁰ Le bruit est le taux de documents parasites obtenus bien que ne répondant pas à la question posée, alors que le silence représente le taux de documents pertinents répondant à une question, existant dans la mémoire et non sélectionnés lors de l'interrogation. Chaumier, J. *Les techniques documentaires*. Paris ; Presses Universitaires de France, 1974. P. 84.

⁴¹ Voir en annexe 1.

⁴² Voir en annexe 5.

⁴³ Archim est une banque d'images de documents conservés au centre historique des archives nationales.

Banque d'images ARCHIM

Analyse :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Cochez la case pour accéder au lexique
Noms de personnes :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Cochez la case pour accéder au lexique
Noms de lieux :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Cochez la case pour accéder au lexique
Mots clés :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Cochez la case pour accéder au lexique
Type de document :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Cochez la case pour accéder au lexique
Dates :	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	
Cote	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Cochez la case pour accéder au lexique
<input checked="" type="checkbox"/> Lancer la recherche du questionnaire			

Mon étude portant surtout sur les **mots-clés**⁴⁴, j'entrais ma requête dans la case sujet ou mots-clés ou Quoi (cela dépend des tableaux de consultation). Par exemple, en tapant "hôtel", je m'attendais à voir un édifice représentant un hôtel, or l'image suivante est apparue :



L'image, comme l'indique sa notice⁴⁵ représente en fait un verre peint par un maître - verrier de Lille et faisant partie de l'hôtel mer à Valenciennes.

Un autre exemple : en tapant "monument", je m'attendais à voir apparaître tout ce qui est de l'ordre de l'architecture ou la sculpture, or, l'image d'un plan m'est apparue.⁴⁶

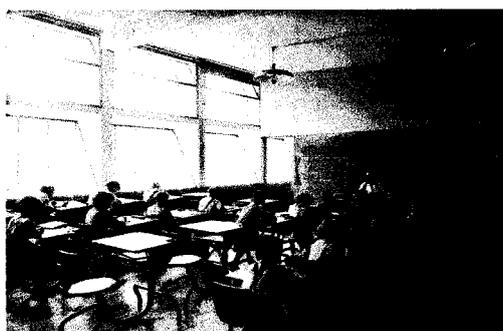
⁴⁴ Mot choisi soit dans le titre ou le texte d'un document, soit dans une demande de recherche documentaire, pour en caractériser le contenu.

⁴⁵ Voir en annexe 2.

⁴⁶ Voir en annexe 2 : la notice caran.

Il semble donc évident que le lecteur de bases iconographiques se retrouve souvent confronté au problème de bruit.

Il en est de même pour le silence : beaucoup d'analystes d'images omettent souvent de relever certains éléments pourtant présents sur l'image, jugeant que ce n'est pas le sujet principal, à tort ou à raison. Ainsi, la notice concernant l'image suivante ne mentionne nulle part le mot "élèves" ou "institutrice" ou "professeur" ou "maîtresse" pourtant bien présents sur l'image.



Il en va de même pour toutes les images que nous ne voyons pas si l'on ne tape pas le même mot que l'analyste mais un synonyme : si je tape le mot "cathédrale", j'aurai de grandes chances de voir apparaître des cathédrales mais peut-être que l'analyste a rangé dans une autre catégorie les églises alors que dans mon vocabulaire, les églises sont similaires aux cathédrales.

Enfin, le silence peut être causé par l'utilisation ou du singulier ou du pluriel. En effet, certaines bases admettent l'utilisation des deux formes, ce que n'est pas censé savoir un lecteur néophyte. Il s'ensuit que si celui-ci tape le mot "église" au singulier, il n'aura pas les images correspondant à "églises" au pluriel. Le lecteur doit connaître les signes de troncature comme * pour choisir ses termes et au singulier et au pluriel.

Enfin, le singulier peut être utilisé pour les mots abstraits et le pluriel, pour les mots concrets comme le fait la liste d'autorité RAMEAU : comme "banque" qui définirait l'institution et "banques" qui définirait les établissements bancaires.

La base LIB.R.I.S, consultable sur Internet, permet une recherche multi-critères, C'est-à-dire que son formulaire d'interrogation n'est pas du tout le même que pour les autres bases consultées⁴⁷. Il faut taper un terme et utiliser les opérateurs booléens pour affiner la recherche. Il n'est pas possible d'interroger un champ spécifique comme titre, auteur, sujet. C'est dire que la difficulté pour trouver des

⁴⁷ Voir en annexe 3.

images pertinentes est d'autant plus importante pour des lecteurs peu expérimentés.

La description de l'image

On peut se demander pourquoi une image est difficile à décrire alors qu'au contraire d'un ouvrage qui demande des heures de lecture pour en extraire le contenu, l'image est saisie presque immédiatement (1/4 de seconde). Cependant, la rapidité de sa perception n'exclut pas la richesse de son contenu. C'est pourquoi il est difficile de la décrire. De plus, la description d'une image dépend fortement de la lecture qu'en fait l'analyste. La complexité de son travail réside dans le fait qu'il doit attacher de l'importance à la lecture d'autres personnes que lui-même.

Méthodes de description

Avant de définir les différents types de champs présents dans la notice de *Phraséa*, je vais ici citer des critères de description venant de divers auteurs afin d'aider le futur analyste d'images de la bibliothèque Jean-Lévy.

Jacques Chaumier parle de 3 niveaux de description de l'image :

- **La description catalographique** : nom et prénom de l'auteur, nom de l'agence photographique, des droits de reproduction, de tirage...
- **La description morphologique** : support, format, type d'images, approche du sujet...
- **La description sémantique** : description du contenu.

Laurent Gervereau⁴⁸ estime lui aussi qu'il existe trois étapes de la description d'une image :

- **La description** : il s'agit de la technique (nom de l'émetteur, date de production, type de support et technique, localisation...), de la stylistique de l'image (nombre de couleurs, organisation iconique...) et de la thématique (titre, rapport texte/image, symboles...).
- **L'évocation du contexte** : qui comprend le contexte en amont (qui a réalisé l'image, qui l'a commanditée...) et le contexte en aval (diffusion contemporaine ou ultérieure ? mode de témoignage...)

⁴⁸ Gervereau, L. *Voir, comprendre, analyser les images*. Paris : Editions La découverte, 1997. P. 39.

- **L'interprétation** : c'est-à-dire les significations initiales et ultérieures (interprétation différente de son titre ?...).

En fait, les questions principales à se poser pour décrire une image sont toutes simples :

- **Où ?** correspond à la question que l'on doit se poser pour connaître l'endroit que représente l'image.
- **Quoi ?** correspond aux objets visibles sur l'image.
- **Qui ?** correspond au nom de l'auteur de l'image.
- **Quand ?** correspond à la date à laquelle a été créée l'image.

Les autres questions à se poser :

- Quel est le sujet principal de la photographie ?
- La signification principale de l'objet, de la personne, de l'activité imagée⁴⁹, s'il y en a une et qu'il faudrait insérer dans le champ expliquant le contexte ou l'historique de l'image.
- Comment cette signification principale est-elle exprimée ? : cette signification peut être dans un champ contenant les objets ou les lieux...
- Est-ce que le texte d'une image est en rapport avec elle ?

Les images comportent toujours un thème principal qu'il faut relever instantanément lors de l'analyse de son contenu :

- Portrait(s) et personnage(s)
- Les scènes de la vie quotidienne, les traditions
- Les événements (incendies, inondations, guerres, accidents).
- Les paysages
- L'architecture : monuments, édifices, maisons...)
- Les objets et natures mortes.
- Les œuvres d'art.
- La photographie journalistique.

Cependant, il va de soi que le rangement par thème appauvrit l'image en la plaçant une fois pour toute dans une catégorie, c'est-à-dire en ne prévoyant qu'un mode d'utilisation de celle-ci alors qu'elle pourrait l'être dans beaucoup d'autres circonstances.

Les partenaires du projet LIB.R.I.S ont tenu compte de ces divers éléments pour créer leur notice.

⁴⁹ J'entends par activité, les images comportant des scènes (métiers, loisirs...).

La notice LIB.R.I.S

Les partenaires ont défini une grille commune de description de l'image, avec des champs indexés et des champs obligatoires. La version du logiciel *Phraséa* donne la possibilité de changer le type de rubrique même lorsqu'elle contient déjà un enregistrement, ce qui permet plus de souplesse et autorise les remords tardifs...

N°	Structure de la base	Définition	Obligatoire	Indexer
1	Titre/Légende	Du document numérisé, titre réel ou fictif	OUI	OUI
2	Description du document	Descriptif complet de l'image, (biographie du personnage représenté historique du monument...représenté)	OUI	OUI
3	Mots - clefs analytiques	analytique	NON	OUI
4	Mots - clefs géographiques	Sujet géographique	NON	OUI
5	Epoque	XIIe siècle...	NON	OUI
6	Année	1945...	NON	OUI
7	Date	JJ/MM/AA	NON	OUI
8	Source/Référence bibliographique	Titre du périodique, du manuscrit, de l'album contenant le document numérisé	NON	OUI
9	Auteur	Journaliste, photographe, graveur...	NON	OUI
10	Editeur, imprimeur		NON	OUI
11	Description physique	Format : 10*18... Support : papier, parchemin, verre... Technique : aquarelle, gravure, photographie...	NON	NON
12	Cote	Cote du document dans la bibliothèque	NON	OUI
13	Etablissement Dépositaire	BM Lille CRHEN-O...	OUI	NON

Spécifique à la BM de Lille

14	Mode d'acquisition	Prêt, don, échange...	NON	NON
15	Publication	Références bibliographiques liées au document (Rigaux, articles...)	NON	NON
16	Conditions de consultation et d'utilisation	Citer les reproductions de sauvegarde (MCF, Diapos)	NON	NON

Tous les champs ne sont pas indexés, seuls sont interrogeables les champs suivants :

- Titre/légende
- Description

- Mots - clés analytiques
- Mots - clés géographiques
- Année
- Date
- Auteur.

Exemple de notice résultant de la recherche multi-critères suivante : vo*

01	Saint-omer
02	Couverture complète de la France au 1/80 000ème
03	Chemin de fer, station[gare], ancienne voie romaine, watergand, citadelle
04	Aire, Hazebrouck, Bailleul, Cassel, Saint-Venant, canal d'Aire à la Bassée, canal de Neuf-Fossé, Chaussée Brunehaut, l'Aa, la Lys
05	1835
11	Papier fort 20*650mm
12	99030070-99030071-99030072-99030073-99030074
13	Laboratoire de géographie, Faculté Libre de Lettres et Sciences Humaines

On peut constater que les champs (06,07,08,09,10,14,15,16) ne sont pas renseignés.

Objet de mon étude

Le but de mon stage était essentiellement de voir comment remplir les champs de cette notice même si cela avait déjà été défini par les partenaires ; il s'avère en effet que la bibliothèque veut désormais créer un fonds numérique encyclopédique, ce qui peut modifier considérablement la notice. Il s'agissait tout particulièrement de réfléchir au contenu du champ **Description** qui est en texte libre et au champ **Mots - clés analytiques**.

Le traitement documentaire de l'image fixe

Définition

Le traitement documentaire selon J. Chaumier est « *l'ensemble des opérations visant à représenter le contenu d'un document (ici l'image) sous une forme différente de sa forme originelle afin d'en faciliter la consultation ou le*

repérage dans un stade ultérieur[...]; la méthode d'analyse documentaire la plus utilisée est l'indexation»⁵⁰.

La description bibliographique

Il faut signaler que l'image fixe est la dernière catégorie de documents à recevoir en France sa norme de description bibliographique, la norme Z44-077 qui sert à la caractériser. Il s'agit plus exactement d'une norme de catalogage publiée par l'AFNOR. Cette norme est décrite comme suit : « *la norme s'applique aux images fixes en deux dimensions et sur support mobiles (estampes, photographies, affiches, dessins mais non les fresques), éditées ou non, uniques ou multiples, créées par quelque technique que ce soit, ainsi qu'aux matrices nécessaires à la création de ces images... Le présent fascicule de documentation donne les règles pour la rédaction de la description bibliographique du document. Il ne traite pas de la description iconographique des images...* »⁵¹.

il s'agit pour la notice des champs suivants :

- Le champ 01 : titre/légende
- Le champ 08 : source/ référence bibliographique
- Le champ 09 : auteur
- Le champ 10 : éditeur/imprimeur
- Le champ 11 : description physique
- Le champ 14 : mode d'acquisition
- Le champ 15 : publication
- Le champ 16 : conditions de consultation et d'utilisation

L'indexation

Le champ 03 : le champ mots-clés analytiques est ici concerné.

Mme Desprès-Lonnet et Mme Aubry m'ont permis de consulter le logiciel *Phraséa client* à la bibliothèque Georges Lefebvre de Lille 3. J'ai ainsi pu me rendre compte du fonds iconographique. Il m'est également souvent arrivé de consulter les images, désormais disponibles sur Internet. Il n'existe pas de norme

⁵⁰ Chaumier, J. *Les techniques documentaires*. Paris : Presses Universitaires de France, 1974. P. 99.

⁵¹ Cité par Collard, Cl, Giannattasio, I et Melot, M. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1995. P.210.

pour indexer les images. Le constat qui en résulte est que les images sont indexées de manière plutôt libre : les mots ne font pas partie d'un thesaurus ou d'une liste d'autorité mais sont classés de manière à pouvoir un jour créer un thesaurus. La bibliothèque municipale de Lille a décidé d'adopter une autre politique en utilisant la liste d'autorité RAMEAU.

- Les différents types de langages d'indexation

Il est impossible d'indexer des images ou de décrire leur contenu à l'aide du seul vocabulaire : la liste des mots nécessaires serait infinie. Différents types de langages ont donc été créés afin de limiter le vocabulaire.

Il existe trois types de structures :

1. La structure des systèmes classificatoires (relation hiérarchique prédominante) comme Rameau.
2. la structure des thesaurii (les unitermes reliés entre eux par les relations hiérarchiques, d'équivalence et d'association)
3. Structure des lexiques (descripteurs contrôlés avec ou peu de relations sémantiques entre eux), le lexique pouvant devenir un thesaurus.

- Définition de la liste d'autorité - matière

Objet et domaine d'application : cette liste encyclopédique permet d'indexer des documents de toute nature et de tout support. Son caractère général peut néanmoins amener certains organismes documentaires à lui préférer d'autres instruments, comme les thesaurus pour le traitement de collections ou de documents très spécialisés. Le vocabulaire de cette liste n'est pas fermé : il appartient aux bibliothèques en ayant adopté le principe de participer à son enrichissement selon les besoins. La liste d'autorité contient un ensemble de termes reliés entre eux dont une partie seulement peut servir à l'indexation ; les autres faisant l'objet de renvois d'équivalence.

La liste d'autorité ne trouve sa raison d'être que dans son adoption à l'échelle nationale (voire internationale) par des bibliothèques à vocation encyclopédiques.

Le thesaurus ne visera pas à l'organisation de l'ensemble des connaissances mais à des secteurs beaucoup plus restreints à l'image des dictionnaires spécialisés et des terminologies, dans leur règle de fonctionnement, alors que la question de l'élimination des descripteurs est abordée pour les thesaurus, ces mêmes règles n'entrent pas en vigueur dans la gestion d'une liste d'autorité. Les termes non

autorisés à figurer en vedettes ne sont pas éliminés, ils figurent sous la vedette principale.

- Rameau et son fonctionnement.

Le choix de la bibliothèque pour remplir le champ 03 **mots-clés analytiques** a été porté sur RAMEAU, langage qui n'est pas fait à l'origine pour indexer les images mais pour indexer les ouvrages. Comment donc adapter RAMEAU au langage visuel ? J'y répondrai après avoir proposé une modification de la notice.

RAMEAU (**R**épertoire d'**A**utorité-**M**atière Encyclopédique et **A**lphabétique **U**nifié) a été adopté en 1980 par la BN et sert aujourd'hui de référentiel au niveau national. Il est incontournable car conditions historiques qui ont présidé à sa naissance et dans le circuit de validation des termes mis en vedette.

En ce qui concerne les termes de Rameau, le pluriel est privilégié : il correspond aux termes concrets alors que le singulier correspond aux termes abstraits. Par exemple, au singulier, nous aurons la notion abstraite "religion" et au pluriel la notions concrète "religions" (les différentes confessions religieuses). De même, "statistique" qui est la science et "statistiques" qui sont les données statistiques.

En ce qui concerne l'ordre d'intercalation :

1. Tête de vedette.
2. Tête de vedette suivie de subdivisions.
3. Tête de vedettes suivie de sous-vedettes.
4. Tête de vedette suivie d'une précision ou d'une inversion.
5. Chaîne de caractères plus longue, sans trait d'union.

Ce qui correspond à :

1. France
2. France **Conditions sociales
3. France. Assemblée Nationale (1958-...)
4. France, Anatole (1844-1924)
5. France combattante

On peut donc remarquer d'une part que Rameau possède une ponctuation particulière et d'autre part que c'est un langage qui utilise la pré-coordination, c'est-à-dire le rattachement de certains termes par une syntaxe spécifique.

On peut également dire que Rameau restreint l'emploi du vocabulaire en proscrivant l'emploi des synonymes ou quasi-synonymes. Seuls les termes retenus ou descripteurs, peuvent servir à l'indexation.

Enfin, Rameau se compose de vedettes-matières⁵² qui comportent toujours une tête de vedette ou 1^{er} descripteur exprimant l'essentiel du sujet. Ces têtes de vedette peuvent être suivies de subdivisions. La vedette-matière prend alors le nom de vedette-matière construite.

Ces divers éléments sont essentiels pour mieux comprendre ensuite les règles nouvelles imposées à Rameau pour la description des images.

Les autres champs

- Les champs de descripteurs libres :

G. Van Slype définit la liste de descripteurs libres comme suit : « *une liste de descripteurs est constituée de la collection non ordonnée (sinon dans l'ordre alphabétique) de concepts relevés, de manière intellectuelle, dans les documents enregistrés dans un système documentaire donné ; ces concepts sont exprimés par des mots ou par des expressions extraits des documents, ou proposés par les documentalistes, sans vérification de leur existence préalable dans une liste établie a priori* »⁵³.

Il s'agit du champ 02 : description du document et du champ 04 : mots-clés géographiques.

Ces champs sont donc écrits en texte libre. Un thésaurus géographique était à l'étude pour le champ 04. Actuellement, sur Internet, ce champ est en texte libre

- Les champs de datation⁵⁴

Il s'agit des champs 05 : époque, 06 : année et 07 : date.

Ce champ ne suit pas les règles énoncées par la norme Z44-077 qui distingue la date de création de l'image, celle de son tirage et celle de sa publication. Apparemment, seule la date de création a été retenue. Il est possible de la remplir de trois manières différentes. Cependant, il existe des problèmes d'incohérence.

⁵² Une vedette-matière est une vedette présentant le ou les sujets contenus dans un document.

⁵³ Van Slype, G. *Les langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*. Paris : les éditions d'organisation, 1987. P.22.

⁵⁴ Voir explications de ce choix en annexe 3.

- Les autres champs (12, 13) sont remplis en fonction des bibliothèques.

Recommandations pour une nouvelle notice

Tableau

Afin de mieux me rendre compte des modifications à apporter à la notice, j'ai reconstitué le même tableau que le tableau fait par les partenaires de LIB.R.I.S mais en enlevant les colonnes "obligatoire" et "indexer" et en rajoutant les colonnes "à laisser tel quel", "à modifier", et "à retirer"⁵⁵.

1. "A laisser tel quel" signifie que le champ n'a pas besoin d'être modifié.
2. "A modifier" signifie que je peux changer le titre du champ, le contenu du champ ou encore l'indexation.
3. "A retirer" signifie que je ne trouve pas le champ utile.

Après ce tableau, un autre tableau du même type explique les modifications qui peuvent être apportées. Plusieurs solutions peuvent être proposées pour un seul champ. Voici la solution finale dans un tableau qui montre uniquement les champs à modifier. Je reviendrai ensuite sur tous les champs, puis, je ferai le bilan au sujet de l'utilisation du langage d'indexation Rameau.

N°	Structure de la base	Solutions
02	Description du document	S'il y a un texte avec l'image, l'utiliser pour la description sinon ne se contenter que du contenu. Donner le thème. Changer son titre par <u>historique</u> et/ou <u>contexte</u> et utiliser surtout des mots abstraits.
03	Mots-clés analytiques	Privilégier les termes concrets de Rameau (les termes sont au pluriel). Décrire le contenu de l'image (ce qui est visible). Créer des vedettes-matières distinctes les unes des autres (une pour les objets, une pour les activités, une pour les personnes).
04	Mots-clés géographiques	Ne pas utiliser la subdivision géographique de Rameau.
05	Epoque	Indexer ce champ comme les deux autres. Modifier le nom de ce champ et ne pas utiliser

⁵⁵ Voir en annexe 6.

		la subdivision chronologique de Rameau.
06	Année	Modifier le nom du champ et ne pas utiliser la subdivision chronologique de Rameau
07	Date	Modifier le nom du champ et ne pas utiliser la subdivision chronologique de Rameau.
09	Auteur	Créer un lexique avec les auteurs présents
11	Description physique	Indexer ce champ
13	Etablissement Dépositaire	Garder ce champ tel quel

Commentaires

1. Le champ 01 **titre/légende** concerne le texte pouvant accompagner l'image ou la légende⁵⁶ comme pour l'image suivante :



La fonction de l'accompagnement linguistique de l'image tend à réduire sa polysémie en répondant à la question : qu'est-ce que c'est ? Il faut donc garder le titre et /ou la légende. Par exemple, les images numérisées se trouvant dans le site de Mediasys ont pour titre celui noté sur l'image⁵⁷.

S'il n'existe pas de titre ou de légende accompagnant l'image, il faut alors inventer un titre qui sera en rapport avec le "**dénoté**" de l'image (c'est à dire ce que l'on voit sur l'image).

2. Le champ 02 **Description du document** est un champ qui comporte logiquement des textes historiques, des descriptions et reproduit les hypothèses formulées par les différents chercheurs ayant étudié l'image. Il serait judicieux de modifier l'appellation de ce champ par un terme comme **historique** ou **contexte**, voire même subdiviser ce champ par ces deux appellations : le lecteur est ainsi prévenu qu'il s'agit du "**connoté**" de l'image, donc d'une interprétation faite par l'analyste qui risque de ne pas être la même que la sienne.

Il est essentiel pour remplir ce champ en texte libre, d'utiliser des mots abstraits : ce qui différenciera ce champ du champ 03 **mots-clés analytiques**.

⁵⁶ J'entends par légende : tout texte accompagnant une image et apportant des précisions sur le sujet représenté.

⁵⁷ Voir en annexe 3

Il faut également tenter d'éviter les comparaisons : ce qui provoque du bruit.
Enfin, si l'image est accompagnée d'un texte qui, pour diverses raisons, ne peut être utilisé dans le champ 01 **Titre/Légende**, alors l'utiliser ici.

3. Le champ 03, **mots-clés analytiques** est un champ qui doit absolument privilégier l'utilisation des mots concrets, c'est-à-dire des mots en rapport avec le contenu de l'image. Par exemple, pour l'image suivante :



Des termes comme voiture à cheval, boutique ou déménagement seront utilisés.

De même dans l'image qui suit : des termes comme mine, bâtiment seront utilisés, mais pas extraction de charbon car ce n'est pas ce que l'on voit sur l'image.



Rameau a été choisi par la bibliothèque municipale de Lille : les mots concrets de cette liste d'autorité sont au pluriel. Il faut donc privilégier les termes au pluriel dans Rameau par rapport aux termes singuliers, plus subjectifs. Pour ce qui est de la construction des vedettes-matières, il semble judicieux comme

Mme Desprès-Lonnet le suggérait dans sa thèse⁵⁸ de séparer les images par "personnes", "objets", "lieux", "activités". Pour ce qui est des "lieux", il faut voir le champ 04 **mots-clés géographiques**. Les "personnes" sont les personnes ou personnages présents sur l'image, les "objets", tout ce qui représente des objets, des édifices, des monuments, enfin les "activités" englobent les métiers, les sports : toute image comportant une scène. Cette catégorisation aide l'analyste à construire ses vedettes-matières. Bien-sûr, une image peut suggérer un objet, une personne, et une activité en même temps : dans ce cas l'analyste construit 3 vedettes-matières.

La difficulté pour ce champ réside dans le fait que l'analyste doit opter pour un vocabulaire similaire à celui du public. Faut-il par exemple décrire cette image par "portes" ou "monuments?"



De même, pour l'image suivante :



⁵⁸ Desprès-Lonnet, M. *Op. Cit.* P. 230.

Faut-il dans la vedette-matière "objets" mettre "obélisques", "Monuments commémoratifs" ou "colonne de la déesse"?

Si l'image n'admet qu'un seul signifiant, alors l'analyste utilisera ces trois termes dans la catégorie "objets" ; Par contre, si l'image avait montré des personnes faisant leur marché, ou fêtant l'anniversaire du siège de Lille, alors l'analyste doit faire une vedette-matière dans la catégorie "activités" et une autre dans la catégorie "objets".

Par contre, il ne faut en aucun cas parler ici du siège de Lille même si cette colonne a été construite au moment du siège de Lille. Il faut mentionner cet aspect dans le champ **historique**.

Il faut que l'indexation se fasse sur 4 vedettes-matière au maximum entre les catégories "objets", "activités" et "personnes". Pour cette image, on peut décider que les vedettes-matière seront les suivantes :

"Activités" : Anniversaire

Défilé

"Objets" : Monuments commémoratifs

Obélisques

On peut remarquer ici, que la catégorie "personnes" n'est pas utilisée car aucune personne ou personnage (connus) ne sont visibles sur l'image. La synonymie est évitée et l'utilisation des termes pré-coordonnés également, car le lecteur néophyte aurait des difficultés à retrouver les images indexées de cette manière.

4. Le champ 04 **mots-clés géographiques** est un champ redondant si l'on utilise Rameau qui possède une subdivision géographique. Monsieur Lauzin, qui s'était occupé pendant un temps de l'indexation des images, avait fait le choix d'indexer le nom des lieux dans le champ **mots-clés analytiques**, donc d'utiliser la subdivision géographique de Rameau. J'ai pu constater en consultant la base à la bibliothèque que le champ **mots-clés géographiques** n'était, de ce fait, jamais rempli donc totalement inutile. Il serait donc intéressant de limiter l'utilisation de Rameau en n'utilisant pas sa subdivision géographique et de garder ce champ.

Mais quel langage d'indexation utiliser ? Si l'analyste choisit de classer ces termes en fonction d'un thesaurus géographique, son travail sera doublé car il devra connaître et utiliser deux langages d'indexation. L'utilisation d'un vocabulaire libre, c'est-à-dire n'appartenant pas à un langage d'indexation spécifique, est possible, à condition toutefois de classer les termes de manière hiérarchique, ce qui permettrait la constitution d'un éventuel thesaurus, propre

aux images de la bibliothèque. C'est sans doute ce qui a été fait à la bibliothèque Georges Lefevbre de Lille 3, notamment dans la notice suivante :

01	Titre /légende	Allennes-les-Marais
02	Description du document	Distillerie de M. René Collette à Allennes-les-Marais 1. Les appareils à distillation 2. La cuverie Amylo
03	Mots-clés analytiques	Industrie, brasserie, distillerie
04	Mots-clés géographiques	Nord, Allennes-les-marais
05	Epoque	20 ^{ème} siècle
06	Année	1909
08	Source/référence bibliographique	BOULANGER, E. "La brasserie et la distillerie dans le Nord de la France" dans Bull. de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, villet 1909, p.43, 46.
13	Etablissement dépositaire	CHRN.Lille 3. Fonds société industrielle

Il serait également utile d'insérer un lexique d'aide aux lecteurs, ce qui éviterait les fautes d'orthographe, fréquentes pour les noms propres ; de plus, ce lexique permettrait au lecteur de savoir si la ville, la région ou le pays sont présents dans la base. Mais créer un lexique veut dire utiliser un autre système de classification des termes.

5. **Les champs 05(Epoque), 06 (Année), 07 (Date)** : 3 champs pour insérer les dates d'un document peut sembler rébarbatif pour un lecteur. Il serait donc intéressant d'explicitier leur titre. Par exemple au lieu de mettre **Epoque** au champ 05, mettre plutôt **siècle/période** et indexer ce champ comme les deux autres.

Enfin, cela signifie que l'utilisation de Rameau est encore limitée puisque, dans ce cas, sa subdivision chronologique n'est pas utilisée.

Rameau ne sert donc qu'à décrire le contenu de l'image et à remplir le champ **mots-clés analytiques**.

6. Le champ 08 **source/référence bibliographique** n'a pas à être modifié

7. Le champ 09 **auteur** est à laisser tel quel mais un lexique serait également utile et cela, pour les mêmes raisons que le champ 04.

8. Le champ 10 **éditeur/imprimeur** est à laisser tel quel tout en utilisant bien les règles de la norme AFNOR Z44-077.

9. Le champ 11 **description physique** devrait être un champ interrogeable. En effet, des chercheurs d'images ne sont uniquement intéressés que par la technique de l'image (le support par exemple) et cherchent à avoir accès à l'image réelle ensuite.

De plus, j'ai pu constater en observant la base à la bibliothèque que M. Lauzin insérait non seulement le support dans ce champ qui n'est pas interrogeable mais aussi dans le champ 03 **mots-clés analytiques** : ce qui peut paraître redondant. Si la bibliothèque ne veut pas indexer ce champ, il semble alors que le peut envisager de mettre le genre de l'image en première vedette-matière au champ 03.

10. Le champ 12 cote est un champ où chaque partenaire adopte sa propre politique. Cependant, à la bibliothèque, M. Morel m'avait énoncé les difficultés de faire les cotations. Je n'ai malheureusement pas eu le temps d'aborder ce point.

11. Le champ 13 **Etablissements dépositaires** permet au lecteur de connaître le lieu où se trouve l'image réelle : il est donc à garder comme tel.

Les autres champs sont à laisser tels quels.

Rameau est-il adapté à la description de l'image ?

On ne peut utiliser Rameau comme langage d'indexation des images qu'en restreignant ses règles d'autant plus que le logiciel d'interrogation *Phraséa* a été conçu avant qu'on l'ait choisi.

- Les problèmes

Rameau est un langage contrôlé, ce qui pose problème par rapport à un lecteur néophyte. Il faudrait que tous les usagers connaissent le mode de fonctionnement de Rameau pour mieux comprendre la structure de la base et donc avoir accès à des images pertinentes par rapport à leurs besoins.

Rameau, contrairement au thesaurus établi par F. Garnier⁵⁹, ne tient pas compte des images appelées "scénotypes" par Mme Desprès-Lonnet⁶⁰ : les images évoquant des scènes sont d'autant plus difficiles à décrire.

Le lecteur d'images qui tape ses mots pour faire sa requête et trouver une image, sera tenté de les taper au singulier et non au pluriel s'il ne connaît pas les règles de recherche : or, Rameau utilise fréquemment des termes au pluriel (mots concrets).

- Les atouts

En ce qui concerne les termes composés de Rameau, ils ont pour résultat à la fois d'offrir une très large palette de mots et de restreindre l'utilisation potentielle de ces mots. L'utilisation des termes composés augmente en tout cas la précision et diminue le risque de fausses coordinations. Ainsi, un concept composé doit être traduit par un descripteur pré-coordonné, s'il existe, plutôt que par l'association de descripteurs simples.

Exemple : le concept "culture de légumes" sera indexé par le descripteur CULTURE MARAICHERE, s'il existe, plutôt que par les descripteurs CULTURE ET LEGUME.

Rameau semble bien adapté pour indexer les lots d'images : ainsi, le site Gallica (accès aux fonds numérisés de la Bibliothèque Nationale de France assemble ses images par lots et utilise le langage Rameau. Il suffit de lire la notice suivante, spécifique à 50 photographies négatives sur verre :

Titre (s)	[Hôtels, magasins, bars, restaurants, banques, prisons et autres lieux à Paris, 1923-1931] [[Image fixe]]/Frères Séeberger, photographes.
Sujet (s)	<ul style="list-style-type: none"> • Théâtre des folies bergères (paris) • Hôtels--Personnel--France--Paris(France) • Hôtels--France--Paris (France) • Chapellerie--France--Paris (France) • Salons de coiffure--France--Paris (France) • Banques--France--Paris (France) • Boulangerie--France--Paris (France) • Restaurants--France--Paris (France) • Cafés--France--Paris (France)

⁵⁹ Garnier, F. *Thesaurus iconographique : système descriptif des représentations*. Genève : Le Léopard d'Or, 1984.

⁶⁰ Desprès-Lonnet, *Op. Cit.* P. 234.

	<ul style="list-style-type: none"> • Prisons--France--Paris (France) • Paris (France)--Scènes
Thème(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Société • architecture

Il faut souligner que Gallica ne fait aucune restriction sur la pré-coordination, la syntaxe de Rameau. L'usage de *Phraséa* implique forcément des modifications sur l'utilisation complète de Rameau.

- Synthèse

En fait, Rameau n'est pas toujours adapté en fonction des champs définis par les partenaires. Ainsi, en ce qui concerne les lieux ou les dates, il faut choisir entre Rameau ou les champs.

Il ne semble pas utile d'utiliser la syntaxe de Rameau, trop complexe pour le public visé par la bibliothèque. Un lecteur sera en effet incapable de faire sa recherche sur : Caféiers ** Maladies et fléaux. De plus le logiciel *Phraséa* est incapable de gérer cette syntaxe : si vraiment la bibliothèque souhaite utiliser la pré-coordination, il faudra alors modifier la syntaxe de Rameau : par exemple, mettre des virgules à la fin de chaque terme : caféiers, maladies, fléaux.

La seule alternative au problème du singulier et du pluriel est de bien séparer les mots concrets des mots abstraits, les mots concrets essentiellement dans le champ 03 **mots-clés analytiques**, les mots abstraits à utiliser de préférence dans le champ 02 **description du document**.

L'utilisation des mots concrets répond d'une part au public visé qui, souvent lorsqu'il regarde une image, décrit son contenu concrètement. De plus ces mots concrets tiennent bien compte du contenu de l'image.

Rameau, langage d'indexation destiné initialement aux textes, peut donc s'adapter aux images mais en restreignant certaines de ses règles. Ses règles sont d'autant plus restreintes par rapport au logiciel *Phraséa*. Peut-être la bibliothèque devrait-elle envisager l'utilisation d'un autre langage d'indexation, dont la syntaxe et la grammaire seraient mieux adaptés au logiciel utilisé.

Les autres langages d'indexation

- ICONCLASS est un système de classification décimale des images. Il a d'abord été utilisé pour classer la documentation iconographique de l'histoire de l'art classique des Pays-Bas puis il s'est voulu encyclopédique. ICONCLASS indexe toute image par un code alphanumérique très détaillé qui rend compte non seulement des scènes représentées mais aussi de l'attitude des personnages et de leurs sentiments apparents. Cependant, il est complexe : aussi, il est peu probable que deux indexeurs devant la même image, parviennent au même code dès qu'un certain degré de finesse est franchi ou si l'image n'est pas connue dans le répertoire de l'iconographie de l'art classique. Par contre, il est riche pour ce domaine.
- Le système descriptif qu'a mis en place François Garnier tire aussi son origine des descriptions de l'art ancien dont les thèmes étaient plus codifiés que de nos jours mais est moins complexe qu'ICONCLASS. Il est utilisé par la base JOCONDE. Sa particularité est de pouvoir tenir compte des images "scénotypes", c'est-à-dire les images où sont représentées des activités, des scènes diverses. De plus, sa syntaxe serait tout à fait adaptée au logiciel *Phaséa*.

CONCLUSION

Il n'existe pour l'instant pas de langage d'indexation qui permettrait de retrouver systématiquement l'image que l'on souhaite. De la reconnaissance automatique des formes en passant par le défilement d'images, seule l'indexation textuelle semble être le moyen le plus fiable pour retrouver des images dans une base iconographique. L'image a en effet acquis son autonomie mais elle reste toujours dépendante du message linguistique C'est dire l'importance du lien qui attache l'image au texte.

Cependant, cette adéquation entre l'image et le texte n'est pas toujours évidente. C'est la raison pour laquelle le lecteur rencontre souvent des problèmes de pertinence lorsque des images lui parviennent suite à sa requête.

C'est pourquoi il est essentiel d'attacher de l'importance à la description de l'image pour que celle-ci puisse ensuite être pertinente par rapport à la recherche. La notice doit donc être soignée et en adéquation avec l'image qu'elle décrit.

Mon étude a donc consisté à réduire le plus possible ces problèmes de pertinence ; mais je tiens à préciser que seuls des tests pourront réellement permettre de voir quels sont les champs de la notice auxquels il faut attacher de l'importance, quelles sont les modifications réelles à apporter. Enfin, une enquête auprès des futurs lecteurs de la base (par exemple au bout d'une année d'utilisation) pourrait permettre de faire une liste des problèmes rencontrés pour retrouver une image, voire même de relever les commentaires concernant le fonctionnement de la base (l'interface de consultation).

Enfin, il serait intéressant d'étudier de plus près la conception du lecteur par rapport à l'image : Mme Desprès-Lonnet avait montré avec des collaborateurs et des enfants l'importance de la vision du lecteur pour faire l'indexation de l'image. L'idéal serait en effet, de montrer les images numérisées au futurs lecteurs avant leur traitement documentaire afin qu'ils décrivent le contenu de l'image : on reprendrait ensuite les mots les plus fréquemment utilisés ; bien-sûr, cela ne veut pas dire exclure le spécialiste.

Une indexation fiable sera celle faite par l'alliance du spécialiste et du futur lecteur (en tenant compte de la différence de culture, de statut, etc...)

Aujourd'hui, la bibliothèque peut tenter de voir comment fonctionne la notice modifiée et vérifier si les restrictions apportées à Rameau ne sont pas trop lourdes ou ne permettent pas de conclure qu'un autre langage d'indexation serait plus approprié. Ce n'est qu'en testant cette nouvelle notice qu'elle pourra se rendre compte des autres modifications à apporter.

BIBLIOGRAPHIE

ATTARDO, Domenica. Université de Lille 3, UFR IDIST, rapport de stage Médiathèque Jean-Lévy. Septembre 1997.

CHAUMIER, Jacques. *Les techniques documentaires*. Paris : Presses Universitaires de France, 1974.126. p.

COLLARD, Claude, GIANNATTASIO, Isabelle et MELOT, Michel. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1995, 390 p.

DESPRES-LONNET, M. *Contribution à la conception d'interfaces de consultation de bases de données iconographiques*. Université Lille3, UFR IDIST, thèse, 2000.265 p.

DUCHARME, Christian. *Du CD-ROM à la numérisation : développer les documents numériques en bibliothèque*. I.F.B. : Villeurbanne, 1997.172 p.

FOZZA, J.C, GARAT, A.M et PARFAIT, F. *Petite Fabrique de l'Image*. Paris : Magnard, 1993.

GARNIER, François. *Thesaurus iconographique : système descriptif des représentations*. Genève : Le Léopard d'Or, 1984.

GERVEREAU, Laurent. *Voir, comprendre, analyser les images*. Paris : Editions La découverte, 1997.

HERMEL, L et NICOLAS A.-L. *Glossaire multimédia et Internet*. Paris : Economica, 1997. 64p.

HUDRISIER, H. *L'iconothèque : documentation audiovisuelle et banques d'images*. Paris : La Documentation Française, 1982.

JOLY, Martine. *Introduction à l'analyse de l'image*. Paris : Nathan - Université, 1994.

LEPLUS, F. *Analyse de l'image fixe : réflexions et guide bibliographique*. Editions de la Documentation Française : Paris, 1981.

NADEAU, Claudia. *Une sociologie du public de prêt adultes de la Médiathèque Jean-Lévy*. Université de Lille 3, UFR IDIST, rapport de stage.57 p.

SETA, Frédérique. *Le rôle de la numérisation dans la mise en valeur des fonds patrimoniaux : l'exemple de la bibliothèque interuniversitaire Cujas*. ENSSIB, Mémoire DCB, 1999.73 p.

VAN SLYPE, George. *Les langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*. Paris : les éditions d'organisation, 1987.

VIEIRA, Louis. *Information par l'image et degrés d'information, approche pédagogique des images par les dimensions morphologiques*. Les cahiers du CIRCAV N°10. Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Communication AudioVisuelle. Gerico - Université de Lille 3.

ANNEXE 1
ADRESSE DES SITES
CONSULTES

1. ARCHI XXe

[http : // www.culture.gouv.fr/](http://www.culture.gouv.fr/)

2. ARCHIM

Banque d'images de documents conservés au centre historique des archives nationales.

<http://www.culture.gouv.fr/>

3. IMAGES DE LA FRANCE D'AUTREFOIS

<http://france.mediasys.fr>

4. JOCONDE

Dessins, estampes, peintures, sculptures, photographies et objets d'art des collections publiques françaises. 137 000 notices et 16 000 images.

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/pres.html>

5. LIB.R.I.S

Fonds documentaires spécifiques à l'histoire locale et la création d'une base de données régionale.

<http://Libris.univ-lille3.fr/>

6. MEMOIRE

Fonds graphiques et photographiques conservés par la Direction de l'architecture et du patrimoine.

<http://www.culture.gouv.fr/>

7. MERIMEE

140 000 notices sur le patrimoine monumental français.

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/>

8. NARCISSE

Images scientifiques d'œuvres de laboratoires de musées. 20 000 notices et images.

<http://www.culture.gouv.fr>

ANNEXE 2
NOTICES VENANT
D'AUTRES SITES

Notice 12/34



Hôtel Mer

Cliché Lesage C. © CRMH Nord - Pas-de-Calais

Type édifice **HOTEL**

Localisation **NORD-PAS-DE-CALAIS ; 59 ; VALENCIENNES**

Adresse **Grand-Fossart (rue du) 10, 12, 14**

Auteur(s) **HAUSSAIRE Ernest (maître-verrier)**
MEMBRE Alfred (peintre)

Acteur(s) **MER Gustave (propriétaire)**

Historique Hôtel constitué à partir de trois maisons réunies, datant de la fin du 17^e siècle et du 18^e siècle. L'édifice porte le nom de son dernier propriétaire, Gustave Mer, qui le lègue aux hospices de la ville en 1956. Son jardin d'hiver, une galerie vitrée, est construit vers 1900. Il est décoré avec des verres peints réalisés par Ernest Haussaire, maître-verrier de Lille, représentant des motifs d'oiseaux et de papillons, et avec des peintures murales réalisées par le peintre Alfred Membré, de Lille.

Protection **1988/07/07 inscrit MH**

Le jardin d'hiver avec son décor mural peint et sa verrière (cad. AS 458) : inscription par arrêté du 7 juillet 1988

Propriété d'une société privée

00107856

Requête : (hôtel) :DENO

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34

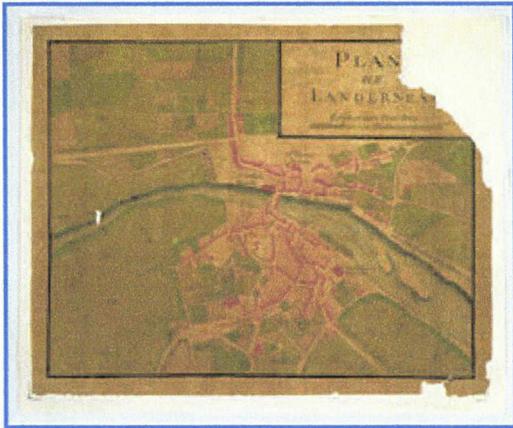
Notice 101/200



Edifice **Ecole prototype**
Département **Gard (supposé)**
Commune **Saint-Dionizy (supposé)**
Légende **Intérieur : classe**
Photographe **Mas**
Observation **Département porté à l'inventaire Hérault**
No phototype **51P00854**

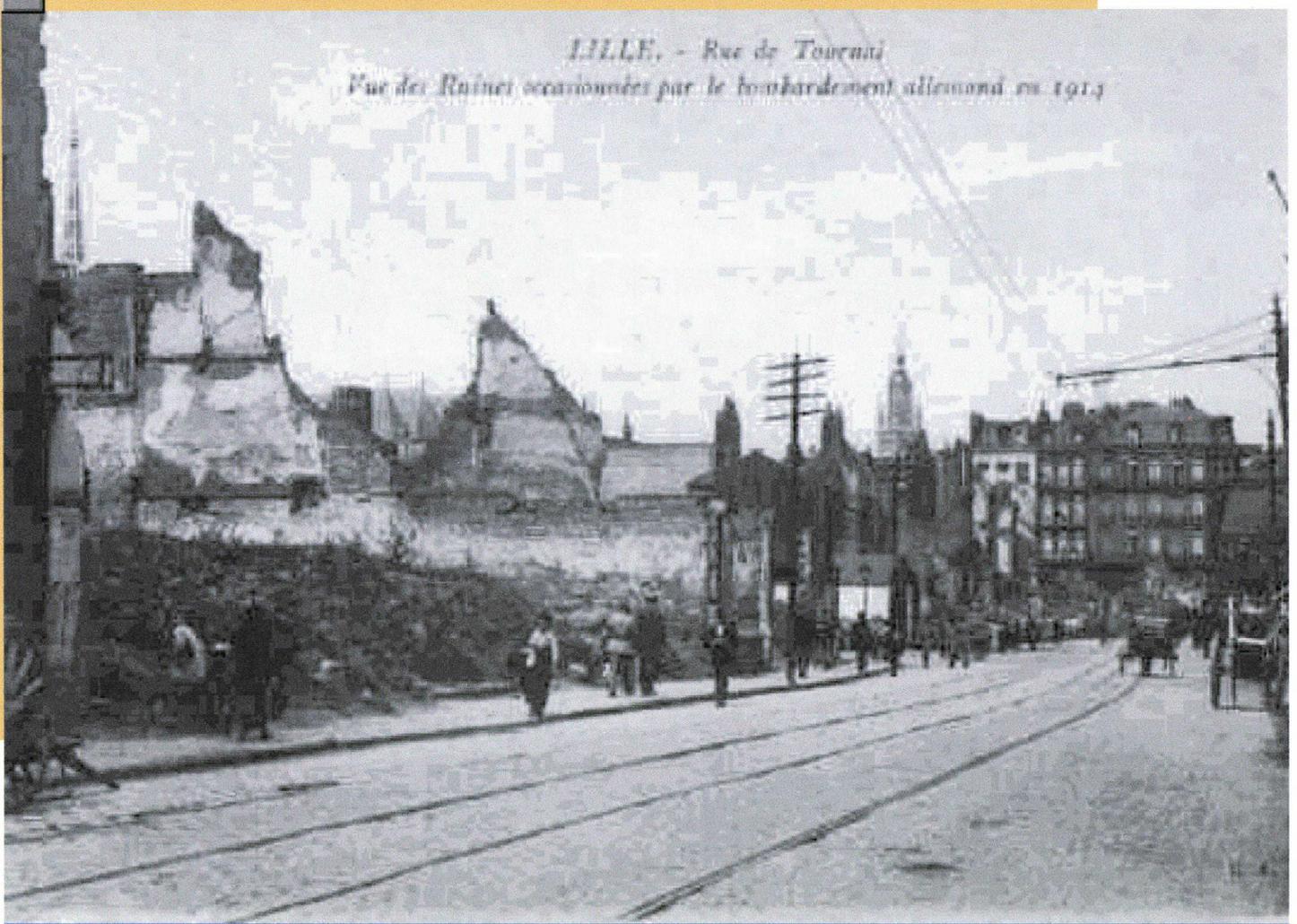
Requête : (ecole) :EDIF ET (Oui) :TYPEIMG

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48
49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93
94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127
128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160
161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193
194 195 196 197 198 199 200



Référence 00000017
Fonds CP
Série fonds des cartes et plans, plans, plans de petit format
Cote N/III/Finistère/8
Analyse ☐ [Plan de Landerneau.](#)
Dates de 1700-01-01 à 1799-12-31
Accès *original consultable en salle de lecture du CARAN*
Reproduction photocopie de l'original interdite
Support [calque collé sur papier dessin](#)
Forme feuillet isolé
Dimensions 37,5 x 30,5 cm
Couleur O
Technique [encre noire](#), [lavis](#), [aquarelle](#), [dessin](#)
Type de doc. [document figuré](#), [plan](#), [plan-masse](#)
Lieux [Landerneau, Finistère \(département\)](#), [Elhorn \(rivière\)](#)
Mots clés [ville](#), [monument](#), [rivière](#)
Remarques - *Catalogue général des Cartes et Plans, tome 2, notice 989 - calque à la façon XVIIIème siècle, i.e. papier huilé*

Requête : (monument) :Mots-mat



[Suivant ->](#)

[<- Précédent](#)

[Recherche](#)

[Ajout panier](#)

[Voir](#)

59 / LILLE

(23/63) l'Ancienne Bourse



[Suivant ->](#)

[<- Précédent](#)

[Recherche](#)

[Ajout panier](#)

[Voir](#)

59 / LILLE

(32/63) La gare



30

LILLE. — La Gare

Collection 2

[Suivant ->](#)

[<- Précédent](#)

[Recherche](#)

[Ajout panier](#)

[Voir](#)

ANNEXE 3
PRÉCISIONS
CONCERNANT LES
CHAMPS DE LA BASE
LIB.R.I.S

Chercher :

Et
 Ou
 Sauf

View :

Chercher

Aide à la consultation

Quelques conseils utiles pour interroger :

Dans la case de recherche, taper le mot-clé choisi et activer la recherche en tapant sur "Chercher"

Possibilité d'utiliser l'étoile * : avant ou après le mot, dans le cas d'un mot partiel ou singulier/pluriel

(exemple : étudiant*, la recherche se fera sur étudiant, étudiante, étudiants, étudiantes)

Possibilité d'utiliser le \$: le \$ remplace un caractère, à utiliser en cas de doute dans l'orthographe d'un mot

Pour une recherche sur plusieurs termes, possibilité d'utiliser les opérateurs ET / OU / SAUF

(exemple : Lille ET place recherchera tous les descriptifs contenant Lille et place)

Affichage des réponses :

Le résultat apparaît sous forme d'imagettes, vous pouvez ensuite choisir une image spécifique en cliquant dessus. L'image apparaît alors en grand, avec son descriptif complet.

Champs interrogeables :

Chaque notice accompagnant l'image comporte un certain nombre de champs. Tous les champs ne sont pas indexés, seuls sont interrogeables les champs suivants :

TITRE/LÉGENDE

DESCRIPTION

MOTS-CLÉS ANALYTIQUE

MOTS-CLÉS GEOGRAPHIQUE

ANNEES

DATES

AUTEUR

Liste complète des champs utilisés

01 TITRE/LÉGENDE : contient le titre du document numérisé, titre réel ou fictif

02 DESCRIPTION : contient un descriptif sommaire du contenu du document. Tous les mots de ce champ sont interrogeables. Si vous interrogez directement ce champ, utilisez le trait d'union pour associer des termes qui ne peuvent être séparés.

Exemples : Louis-XIV ; Philippe-Auguste ; ordonnance ; Cinquième République ; atlas ; latin ; chirographie...

03 MOTS-CLÉS ANALYTIQUE : contient les mots-matières. Vous y trouverez notamment des événements importants, comme "Révolution française" ou "guerre de Cent ans", et des descripteurs iconographiques comme "Vierge à l'enfant" ou "main bénissant".

Exemples de questions : rue, moulin, guerre, monogramme, guerre 1914-1918...

04 MOTS-CLÉS GEOGRAPHIQUE : contient les noms de lieux. Dans ce lexique, vous trouverez donc : "Lille".

Le terme "France" n'a jamais été indiqué dans l'identification des noms de lieux.

Exemples de questions : Lille, Roubaix, Hazebrouck...

05 EPOQUE : Ce champ contient le siècle, l'époque du document quand sa date précise n'est pas connue

06 ANNÉE : précise du document

07 DATES : Ce champ contient la date du document, ou deux dates déterminant une fourchette chronologique quand cette date est inconnue. Les dates sont libellées de la façon suivante : JJ/MM/AA.

Exemples : 14/07/1789.

08 SOURCE OU RÉFÉRENCE DU DOCUMENT : contient l'origine et/ou la référence du document. Par exemple si l'image numérisée a été extraite d'un livre, c'est ici que l'on indiquera la référence bibliographique complète du document et la page d'où est originaire le document.

Exemples : TRENARD, Louis - De Douai à Lille... une université et son histoire, Lille 3, 1978, p. 118.

09 AUTEUR : contient le nom du photographe, du journaliste, du graveur...

10 EDITEUR

11 DESCRIPTION PHYSIQUE : contient les trois éléments suivants, lorsque nous les possédons :

SUPPORT : ce champ contient l'indication du support matériel sur lequel a été rédigé le document.

Exemples : parchemin, papier entoilé, verre...

TECHNIQUE : ce champ contient l'indication de la (des) technique(s) de fabrication du document.

Exemples : imprimé, peinture, gravure, aquarelle, photographie

FORMAT : ce champ contient le format original du document

Exemples : 10 x18

12 COTE : Ce champ contient la cote (référence) du livre, du carton, de la liasse ou du registre dans lequel est conservé le document. La cote, qui est fonction du cadre de classement de chaque bibliothèque partenaire

Exemples : pour le livre de TRENARD, Louis la cote est FL 403

13 ÉTABLISSEMENT DÉPOSITAIRE : contient le sigle de la bibliothèque qui a en sa possession le document recherché Exemples :

CHRN-Lille3 pour les documents possédés par la bibliothèque Georges Lefebvre.
Lorsque le document fait partie d'un fond spécifique prêté ou légué par un particulier, le sigle est suivi de son nom. Exemples : CHRN-Lille3 - Collection M. X

BML pour la médiathèque Jean Lévy (Bibliothèque Municipale de Lille

BCL pour la Bibliothèque Centrale de l'Université Catholique de Lille

14 MODE D'ACQUISITION : contient le mode d'acquisition de l'image (prêt, don, échange, achat...)

15 PUBLICATION : Ce champ est utilisé surtout par la Médiathèque Jean Lévy.

16 CONDITIONS DE CONSULTATION ET D'UTILISATION : Ce champ est utilisé surtout par la Médiathèque Jean Lévy.

[Retour au sommet](#)

[Amaud Thuru](#)

ANNEXE 4

TABLEAU DE COMPARAISON MICROFILM/NUMÉRISATION

	Microfilm	Numérique
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Coût de production et de duplication • Pérennité car ne reposant pas sur une technique évolutive • Focus permettant une adaptation toute taille de document 	<ul style="list-style-type: none"> • Données binaires non dégradées en fonction du temps et de la génération du document • Facilité de diffusion et d'accès • Facilité de lecture • Coût de duplication • Qualité de restitution • Possibilité d'intervention sur le document
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Support fragile (feu) • Dégradation des données avec le temps • Dégradation des données entre le document primaire et secondaire au moment de la duplication • Pas de possibilité d'intervention sur le document obtenu • Difficulté de lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût de production • Dépendance par rapport à des formats de fichier, des logiciels de traitement et du matériel de lecture en modification permanente • Peu au point sur des documents de grande taille
Points communs	Mêmes contraintes physiques sur le document au moment de la prise de vue	

ANNEXE 5

FORMULAIRES
D'INTERROGATION
CONSULTÉS

Consultation de la base "Archi-XXe"

Localisation :

Consultation
du Lexique

Type d'édifice :

Consultation
du Lexique

Acteur :

Consultation
du Lexique

Historique :

Consultation
du Lexique

Elément(s) protégé(s)

Consultation
du Lexique

[Recherche](#)

Banque d'images ARCHIM

Analyse :

Consultation du Lexique

Noms de personnes :

Consultation du Lexique

Noms de lieux :

Consultation du Lexique

Mots clés :

Consultation du Lexique

Type de document :

Consultation du Lexique

Dates :

Cote

Consultation du Lexique

Recherche

Base Joconde

[Accueil](#)

[Contact](#)

[Méthode](#)

[Aide](#)

Auteur : Lexique

Type d'objet : Lexique

Titre : Lexique

Sujet : Lexique

Ville ou musée : Lexique

Catégorie d'objet : ▼

Appellation ▼ Lexique

Siècle ▼ Lexique

avec image : ▼

[Recherche](#) →

Département 59 (Nord).

Commune :

HASPRES (1 vue) (59/59285)
HAUBOURDIN (5 vues) (59/59286)
HAUSSY (4 vues) (59/59289)
HAUTMONT (13 vues) (59/59291)
HAVELUY (2 vues) (59/59292)
HAZEBROUCK (15 vues) (59/59295)
HELESMES (1 vue) (59/59297)
HELLEMMES LILLE (2 vues) (59/59298)
HERIN (2 vues) (59/59302)
HONDSCHOOTTE (4 vues) (59/59309)

Sortie des Ateliers
Rue Sadit Carnot

[Présentation](#)[Contact](#)[Crédits](#)[Aide](#)

Consultation de la base Mémoire

Localisation : Consultation du Lexique

Édifice : Consultation du Lexique

Objet : Consultation du Lexique

Auteur Photo : Consultation du Lexique

Légende Consultation du Lexique

Légende Consultation du Lexique

Texte libre : Consultation du Lexique

avec image :

[Recherche](#)



[Sommaire](#)

[Présentation](#)

[Contact](#)

[Méthode](#)

[Aide](#)

Consultation de la base "Mérimée"

Où :

Consultation du Lexique

Quoi :

Consultation du Lexique

Qui :

Consultation du Lexique

Quand :

Avec image :

[Recherche](#)

Consultation de la base "Mérimée"

Localisation :

Consultation
du Lexique

Type édifice :

Consultation
du Lexique

Date ou siècle :

Consultation
du Lexique

Auteur :

Consultation
du Lexique

Texte libre :

Consultation
du Lexique

nom édifice

Consultation
du Lexique

Protection :

Domaine :

Avec image :

[Recherche](#)

Consultation de la base "Narcisse"

Titre de l'oeuvre :

Consultation
du Lexique

Auteur de l'oeuvre :

Consultation
du Lexique

Localisation :

Consultation
du Lexique

No du dossier :

Consultation
du Lexique

Domaine

Consultation
du Lexique

[Recherche](#)

ANNEXE 6

TABLEAUX AYANT SERVI À
LA MODIFICATION DE LA
NOTICE ORIGINALE

N°	Structure de la base	A laisser tel quel	A modifier	A retirer
1	Titre/Légende	×		
2	Description du document		×	×
3	Mots-clefs analytiques		×	
4	Mots-clefs géographiques		×	×
5	Epoque		×	×
6	Année		×	×
7	Date		×	×
8	Source/Référence bibliographique	×		
9	Auteur	×	×	
10	Editeur, imprimeur	×		
11	Description physique		×	
12	Cote	×		
13	Etablissement Dépositaire	×		

Spécifique à la BM de Lille

14	Mode d'acquisition	×		
15	Publication	×		
16	Conditions de consultation et d'utilisation	×		

[Lorsque j'ai plusieurs croix pour un même champ, c'est que j'ai plusieurs solutions envisagées].

J'ai ensuite retiré de ce tableau les champs qui sont laissés tels quels et les champs à retirer. Puis j'ai créé un tableau pour les champs à modifier en insérant des colonnes de solutions :

N°	Structure de la base	Solution 1	Solution 2	Solution 3
2	Description du document	S'il y a un texte avec l'image, l'utiliser pour la description sinon ne se contenter que du contenu. Donner le thème.	Ne pas l'indexer afin d'éviter le bruit.	Changer son titre par <u>historique</u> ou <u>contexte</u> et utiliser surtout des mots abstraits
3	Mots-clefs analytiques	Privilégier les termes concrets de rameau (les termes sont au pluriel). Décrire le contenu.	Créer des vedettes - matières distinctes les unes des autres (une pour le support ; une pour le contexte ; une pour les activités ...)	Séparer ce champ en plusieurs champs : <u>objets</u> ; <u>activités</u> ; <u>personnes</u>
4	Mots-clefs géographiques	Garder ce champ pour les termes de rameau	Retirer ce champ et utiliser la subdivision	Ne pas utiliser la subdivision

		qui ne possèdent pas de subdivision géographique	géographique de rameau	géographique de rameau
5	Epoque	Indexer ce champ comme les deux autres	Modifier le nom. Ne pas utiliser la subdivision chronologique de rameau.	Retirer ce champ car RAMEAU possède une subdivision chronologique
6	Année		Idem	Idem
7	Date		Idem	Idem
9	Auteur	Puisque c'est un champ que l'on peut interroger, le remplir systématiquement	Créer un lexique avec les auteurs présents	
11	Description physique	Indexer ce champ	Créer un champ <u>support de l'image</u>	